BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

69ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 4059 du Jeudi 27 Mai 2021 - 69e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

MALI

Les militaires reprennent le pouvoir!

Le colonel Assimi Goïta, l'homme fort de la junte malienne

(P.7)

COVID-19

Relâchement des mesures barrières: à qui la faute?

(P.3)

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

Mesdames et Messieurs, chers partenaires,

Le bureau du Conseil d'administration d'UNICONGO a la profonde douleur de vous annoncer le décès de Monsieur Christian BARROS, mardi 25 mai 2021. Président d'UNICONGO de 2005 à 2019, l'Union garde de M. Christian BARROS, le souvenir d'un homme engagé pour la cause du secteur privé congolais.

A sa famille, UNICONGO présente ses sincères condoléances et la reconnaissance à l'égard de l'illustre disparu.

Alphonse MISSENGUI
Président d'UNICONGO

VERS LES 60 ANS DU PETIT SEMINAIRE DE LOANGO

Pour que les jeunes discernent la place qui est la leur dans l'Eglise

L'abbé Raphaël Nzaou, directeur du Petit séminaire de Loango

(P.8)

Editorial

Les hommes forts

REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET REGIONAL DE RENFORCEMENT DES SYSTEMES DE SURVEILLANCE DES MALADIES EN AFRIQUE CENTRALE
(REDISSE IV)
E-mail: congobrazzavilleredisse@gmail.com
……
Financement Banque mondiale

AVIS DE RECRUTEMENT N°02/ UCP REDISSE IV-SPM POUR LE

«Spécialiste en Santé Publique du projet REDISSE IV-République du Congo»
(Publication du 27 mai 2021)

1. Contexte
Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Mondiale, un financement de l'ordre de Quinze Millions (15 000 000) de dollars USD (crédit) pour la mise en œuvre de la phase IV du Projet Régional de Renforcement des systèmes de surveillance des maladies (REDISSE) en Afrique Centrale.

Le projet (REDISSE IV) est multisectoriel et vise à renforcer les capacités nationales et régionales de lutte contre les menaces de maladies au niveau de l'interface homme-animal-environnement, source de la plupart des nouveaux agents pathogènes à tendance épidémique connus. Il vise à pallier les lacunes et faiblesses de la surveillance des maladies, de la préparation et des systèmes de riposte afin de mieux prévenir et lutter contre les flambées de maladies infectieuses en suivant l'approche Une seule santé – «One Health».

Le projet s'est fixé deux objectifs de développement, à savoir, (i) renforcer les capacités intersectorielles nationales et régionales en matière de surveillance collaborative des maladies et de préparation aux épidémies dans la région de la CEEAC et (ii) d'apporter une réponse immédiate et efficace aux crises ou situations d'urgence éligibles.
Le présent avis est lancé en vue du recrutement d'un (1) Spécialiste en Santé Publique du projet.

2. Description des Postes:
Sous la supervision du Coordonnateur du Projet, les tâches du Spécialiste en Santé Publique consisteront entre autres à:
• Participer à l'élaboration, à l'appui aux activités de l'exécution, et au suivi & l'évaluation du plan de travail budgetise annuel du REDISSE IV;
• Appuyer les directions d'études et de planification et des systèmes d'information sanitaire et de la recherche à la mise en œuvre du cadre de suivi et d'évaluation de l'exécution du REDISSE IV;
• Appuyer les services techniques des ministères concerné dans la mise en œuvre des activités de leurs composantes respectives du REDISSE IV et de la dimension «Une Seule Santé» de ce programme;
• Aider les directions techniques du Ministère en charge de la Santé à recruter l'expertise ayant des compétences appropriées et participer avec les services techniques dans l'élaboration des modules de formation et l'organisation de la formation continue du personnel en charge de la surveillance et riposte aux épidémies;
• Assister les services techniques du Ministère en charge de la Santé à la préparation du rapport annuel de l'avancement des activités du projet et assister aux réunions des différents comités de coordination, technique et de gestion des projets;
L'Unité de Coordination Centrale du REDISSE IV-République du Congo, invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.
Les candidats intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente à exécuter lesdits services.

3. Profil du Candidat:
- Formation universitaire supérieure (minimum BAC+5 en sciences sociales, santé publique ou équivalent);
- Expérience pertinente dans les tâches similaires, plus spécialement en matière de préparation et riposte contre les flambées épidémiques et de l'amélioration des capacités requises pour la mise en œuvre de RSI;
- Parfaite maitrise du contexte socioéconomiques du pays;
- Familiarité avec les partenaires techniques et financiers nationaux, régionaux et internationaux;
- Excellente capacité de travailler au sein des équipes pluridisciplinaires et multiculturelles;
- Capacité démontrée à travailler et à communiquer efficacement (oral et écrit) en Français.
- Des compétences de «Leadership» et une flexibilité et capacité à s'adapté à des situations d'urgence et de changements fréquents;

- La connaissance de l'Anglais est un atout.

4. Composition du Dossier de candidature

Le dossier de candidature sera constitué comme suit:
• Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Coordonnateur du REDISSE IV;
• Les copies des diplômes (les originaux seront demandés pendant les entretiens);
• Les copies des attestations de travail (les originaux seront demandés pendant les entretiens);
• Un curriculum vitae détaillé;
• Les copies des attestations des expériences du candidat dans les domaines couverts par le poste.
Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au siège du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) , sis à Brazzaville, derrière l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique au Congo, bloc 1, parcelle 70/59 bis, arrondissement 2 Bacongo de 09 heures à 16 heures (heure de Brazzaville).
Les dossiers de candidature écrites doivent être rédigés en Français, portés la mention «Candidature au poste du Spécialiste en Santé Animale pour le Projet REDISSE IV» et déposés sous pli fermé à l'adresse ci-dessus au plus tard le 15 Juin 2021 à 12 heures.

Le Coordonnateur du Projet REDISSE IV

Jean Pierre OKANDZE ELENGA./.

REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET REGIONAL DE RENFORCEMENT DES SYSTEMES DE SURVEILLANCE DES MALADIES EN AFRIQUE CENTRALE
(REDISSE IV)
E-mail: congobrazzavilleredisse@gmail.com
Financement Banque mondiale

AVIS DE RECRUTEMENT N°01/ UCP REDISSE IV-SPM POUR LE

«Spécialiste en Santé Animale du projet REDISSE IV-République du Congo»
(Publication du 27 mai 2021)

1. Contexte
Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Mondiale, un financement de l'ordre de Quinze Millions (15 000 000) de dollars USD (crédit) pour la mise en œuvre de la phase IV du Projet Régional de Renforcement des systèmes de surveillance des maladies (REDISSE) en Afrique Centrale.

Le projet (REDISSE IV) est multisectoriel et vise à renforcer les capacités nationales et régionales de lutte contre les menaces de maladies au niveau de l'interface homme-animal-environnement, source de la plupart des nouveaux agents pathogènes à tendance épidémique connus. Il vise à pallier les lacunes et faiblesses de la surveillance des maladies, de la préparation et des systèmes de riposte afin de mieux prévenir et lutter contre les flambées de maladies infectieuses en suivant l'approche Une seule santé – «One Health ».
Le projet s'est fixé deux objectifs de développement, à savoir, (i) renforcer les capacités intersectorielles nationales et régionales en matière de surveillance collaborative des maladies et de préparation aux épidémies dans la région de la CEEAC et (ii) d'apporter une réponse immédiate et efficace aux crises ou situations d'urgence éligibles.
Le présent avis est lancé en vue du recrutement d'un (1) Spécialiste en Santé Animale du projet.

2. Description des Postes:
Sous la supervision du Coordonnateur du Projet, les tâches du Spécialiste en Santé Animale consisteront entre autres à :
• Appuyer l'ensemble des services du Ministère de l'Elevage et du Ministère de l'Environnement au niveau central et décentralisé pour développer le système de surveillance et riposte, renforcer le laboratoire et le personnel épidémiologique au Congo;
• Appuyer les services techniques des ministères concernés dans la mise en œuvre des activités de leurs composantes respectives du REDISSE IV;
• Appuyer les directions d'études et de planification et des systèmes d'information sanitaire et de la recherche à la mise en œuvre du cadre de suivi et d'évaluation de l'exécution du REDISSE IV et de la dimension «Une Seule Santé» de ce programme;
• Participer à l'élaboration, à l'appui aux activités de l'exécution, et au suivi & l'évaluation du plan de travail budgetise annuel du REDISSE IV.
L'Unité de Coordination Centrale du REDISSE IV-République du Congo, invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.
Les candidats intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente à exécuter lesdits services.

3. Profil du Candidat:
- Formation universitaire supérieure, Spécialiste du secteur de l'élevage possédant un Diplôme de Dr Vétérinaire ou autre Diplôme supérieur ou professionnel dans le domaine des sciences vétérinaires;
- Expérience pertinente dans le domaine de la santé animale, plus spécialement en matière de préparation et riposte contre les flambées épidémiques et dans le processus de l'amélioration de la performance des services vétérinaires;
- Familiarité avec les partenaires techniques et financiers nationaux, régionaux et internationaux;
- Excellente capacité de travailler au sein des équipes pluridisciplinaires et multiculturelles;
- Capacité démontrée à travailler et à communiquer efficacement (oral et écrit) en Français;
- Des compétences de «Leadership» et une flexibilité et capacité à s'adapter à des situations d'urgence et de changements fréquents;
- La connaissance de l'Anglais est un atout.

4. Composition du Dossier de candidature
Le dossier de candidature sera constitué comme suit:
• Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Coordonnateur du REDISSE IV;
• Les copies des diplômes (les originaux seront demandés pendant les entretiens);
• Les copies des attestations de travail (les originaux seront demandés pendant les entretiens);
• Un curriculum vitae détaillé;
• Les copies des attestations des expériences du candidat dans les domaines couverts par le poste.
Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au siège du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) , sis à Brazzaville, derrière l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique au Congo, bloc 1, parcelle 70/59 bis, arrondissement 2 Bacongo de 09 heures à 16 heures (heure de Brazzaville).

Les dossiers de candidature écrites doivent être rédigés en Français, portés la mention «Candidature au poste du Spécialiste en Santé Animale pour le Projet REDISSE IV» et déposés sous pli fermé à l'adresse ci-dessus au plus tard le 15 Juin 2021 à 12 heures.

Le Coordonnateur du Projet REDISSE IV

Jean Pierre OKANDZE ELENGA./.

COVID-19

Relâchement des mesures barrières: à qui la faute?

L'évolution de la pandémie à Pointe-Noire et la détection du variant britannique inquiètent. Face à la propagation de la pandémie qui s'accroît au jour le jour au Congo, et notamment dans les deux principales grandes villes du pays, la Coordination nationale de gestion de la pandémie de la COVID-19, s'est réunie pour la vingtième unième fois le 25 mai 2021 par visioconférence, sous l'autorité du Président de la République, afin d'analyser la situation sanitaire du pays. Elle a émis des inquiétudes quant à la progression du nombre des cas de contaminés de la pandémie à Pointe-Noire qui devient l'épicentre de la maladie.

Une image de la campagne présidentielle 2021

Le recours au mécanisme constitutionnel relatif à la prorogation de l'état d'urgence sanitaire a été mis en œuvre à vingt reprises. Malgré cela, la pandémie est toujours là et continue de sévir, au-delà du fait qu'il y a aujourd'hui une décrue. Sauf à Pointe-Noire qui continue d'être l'épicentre de la pandémie avec 39 nouveaux cas sur 65.

Le Gouvernement a sollicité auprès du Parlement, l'autorisation de proroger l'état d'urgence sanitaire pour une nouvelle période de 20 jours, à compter du 26 mai; le maintien du couvre-feu à Brazzaville et à Pointe-Noire, de 23 heures à 5 heures.

Les deux Chambres du Parlement qui se sont réunies en session extraordinaire le 25 mai dernier ont donc prorogé l'état d'urgence sanitaire qui est l'expression d'un appel à la vigilance et à la discipline.

Le regard sur le monde donne à constater que les pays qui ont intériorisé la nécessité de la vigilance et de la discipline sont ceux qui, aujourd'hui, commencent à voir leur ciel s'éclaircir. Dans ces pays, les restrictions s'assouplissent; des libertés se recouvrent, l'activité économique se relance et la vie reprend.

Et pourtant, le Congo qui en est à sa vingtième prorogation, accompagnée d'un bataillon de mesures pour contrer la maladie est loin de voir ses sociétés rouvertes, une relance économique, une reprise normale des transports, des services et des échanges commerciaux. Le virus circule toujours librement.

Le relâchement des mesures barrières est l'une des causes de l'augmentation du nombre des cas et la baisse de vigilance au niveau des frontières, notamment aériennes qui a favorisé l'importation du variant britannique en République du Congo, a causé la mort. La mise en quarantaine de tous les passagers venant de l'étranger n'est plus qu'un vieux souvenir. Le Gouvernement a baissé la garde et l'autorité de l'Etat est remise en cause. On prend les décisions qui ne sont jamais appliquées ou qui sont bafouées par ceux qui sont censés les appliquer ou de les mettre en exécution.

Que n'a-t-on pas dit sur les bus *«mal à l'aise»?* Les rassemblements lors des campagnes électorales? Les autorités et leurs familles ou parents qui refusaient d'aller en quarantaine? Les masques qui ne sont presque plus portés?

On veut d'une chose et son contraire: le pays roule-t-il à deux vitesses?

L'effort à faire vise aussi une approche coordonnée pour intensifier l'acquisition des vaccins, surtout la régularité des approvisionnements du Spoutnik V qui connaît des ruptures. Des personnes qui ont pris la première dose de ce vaccin russe continuent d'attendre en vain la deuxième dose, malgré les dépassements des délais. Lors de la dernière réunion de la Coordination du mardi 25 mai, les experts du Comité de gestion de la pandémie ont expliqué que le délai entre la première et la deuxième dose peut aller jusqu'à 60 jours.

Le Gouvernement a assuré qu'il y aurait d'ici la fin du mois mai, 7000 doses en provenance des Emirats Arabes Unis. Dans l'entre-temps, c'est la désolation et le découragement qui gagnent les corps des Congolais. D'où le peu d'empressement à aller se faire vacciner.

Persister à douter du coronavirus relève de l'irresponsabilité, puisqu'on compte des morts de la COVID-19. Le Congo avoisine des chiffres de 160 décédés.

De cette pandémie, le Gouvernement ne devrait pas se lasser de faire de la pédagogie comme il ne doit pas renoncer à la recherche des moyens de riposte adéquat. Il lui faut mobiliser les moyens d'attaque pour contrer la propagation de la maladie qui ne semble plus inquiéter les Congolais, malgré l'augmentation des cas testés positifs.

La situation épidémiologique au Congo varie d'un mois à un autre. Le nombre des contaminations et le taux de positivité ont nettement baissé à Brazzaville. Ils se sont par contre accrus à Pointe-Noire, qui devient désormais l'épicentre de l'épidémie de la COVID-19 dans le pays.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Les hommes forts

Nous assistons, encore une fois en téléspectateurs désabusés, au retournement des tendances qui auraient pu fonder nos Nations. Nous nous considérons toujours comme jeunes Etats indépendants (après 61 ans), toujours assez inexperts pour exiger qu'on nous pardonne nos maladresses (comprenant des actes de gourmande corruption) et le non-respect de la parole donnée ou des engagements souscrits. Nous sommes si jeunes !

Nos mandats, nous pouvons les triturer dans tous les sens, les habiller des vernis les plus attrayants, les présenter comme on veut, ce n'est pas le vocabulaire qui nous fera défaut pour présenter comme bien ce qui est mal. Chaque matin nous nous levons et nous repoussons les limites qui nous arrangent ou qui nous dérangent. Des losanges ou des carrés: c'est nous qui fixons les figures, quand on veut et comme on veut. C'est nous, pas la nature. Et surtout pas la loi et les textes !

Avec une petite dose d'égoïsme, nous serions largement tentés de prétendre que ces travers sont uniquement congolais. Une exclusivité nationale. Non, hélas, d'autres prétendants au Prix Nobel des caméléons et du dribble existent. Même dans notre sous-région. L'Union africaine elle-même vient de nous donner avec le Tchad la preuve qu'il n'est pas besoin de texte pour lire dans les cartes. La mort d'Idriss Deby aurait dû faire s'activer les textes et la Constitution.

Ça n'a pas été le cas. C'est le fils du père qui s'est imposé pour prendre la suite. Un coup d'Etat ? Où ça ? L'Union Africaine n'a vu qu'un processus transitoire qui devra mener, à brève, vers des élections inclusives. Des vraies. L'Union ne veut surtout pas confondre vitesse et précipitation ; son Conseil de paix et de sécurité veut juste donner 18 mois au Conseil militaire de transition tchadien pour organiser des *«élections démocratiques».*

On voit d'ici les treillis tremblant sous le vent de l'harmatan tchadien et comptant avec fébrilité les jours restants ! Pas de sanctions pour avoir pris le pouvoir en dehors des prescriptions et admonestations de la jurisprudence, même dans ces circonstances tragiques. Juste une *«ferme»* recommandation à ne surtout pas oublier de tenir des élections dans les 18 mois. Le Tchad est jugé essentiel pour la stabilité du pourtour du Lac Tchad et la lutte contre le djihadisme. Pas question donc de se montrer plus regardants sur la gouvernance ou les préséances constitutionnelles.

Le même scénario pourrait se répéter au Mali, au Bénin, ailleurs. La jurisprudence de l'Union africaine est fournie. On le sait, la loi s'applique dans toute sa rigueur contre les ennemis, pour des amis elle s'interprète. Les circonstances atténuantes n'ont pas été inventées pour la justice, mais pour les amis, les partenaires sympathiques. C'est ainsi que 61 ans après la proclamation de nos indépendances, et n'en déplaise à l'ancien Président Barak Obama qui soutenait le contraire, nous continuons à dupliquer les hommes forts, pas les institutions fortes qui auraient servi à nous élever et à tracer les lignes intangibles entre le permis et l'interdit.

Albert S. MIANZOUKOUTA

GOUVERNEMENT

Ambiance détendue lors des passations de service

Nommée ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel dans le nouveau Gouvernement, Jacqueline Lydia Mikolo a pris ses fonctions le 22 mai dernier, en remplacement de Mme Yvonne Adélaïde Mougany. Déjà le 21 mai, elle avait cédé le ministère de la Santé et de la population à M. Gilbert Mokoki et celui de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement à Mme Inès Bertille Néfer Ingani qui réintègre le Gouvernement. Les trois cérémonies se sont déroulées dans une ambiance bon enfant.

Aucun décaissement

C'est en septembre 2019 que Jacqueline Lydia Mikolo, outre le ministère de la Santé et de la population qu'elle dirigeait déjà depuis 2016, s'est vue confier celui de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement. L'occasion pour elle de remercier le Chef de l'Etat pour la confiance en sa personne à cette époque et encore le 15 mai dernier, en la nommant ministre des Petites et moyennes entreprises.

La ministre Inès Bertille Nefer Ingani, nommée à la Promotion de la femme, ne fait d'ailleurs que reprendre les commandes de ce département qu'elle a dirigé de 2016 à 2019. La cérémonie de passation de service était très émouvante.

Tout en présentant la structure, Jacqueline Lydia Mikolo a dressé un bilan synthèse des principales réalisations à la tête de ce département qui compte 320 agents dont 62% de femmes.

Le budget alloué à ce ministère en 2021 est de 4.832.193.483 F.Cfa. *«Le taux moyen d'engagement du budget du secteur au 18 mai 2021 a été de 18,35%, soit 886. 576.121 FCfa. Aucun décaissement n'a été obtenu à ce jour»,* a déclaré la ministre sortante qui a rendu un hommage appuyé à tous les collaborateurs pour leur accompagnement, mais surtout pour leur engagement et leur disponibilité en ces temps de double crise sanitaire et économique.

Elle a estimé que beaucoup reste encore à faire dans le cadre de l'amélioration du statut multiforme de la femme congolaise. *«Je sais compter sur votre dynamique pour faire aboutir les actions telles que la mobilisation des fonds pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre, ainsi que l'adoption des textes transmis au secrétariat général du Gouvernement»,* a dit Jacqueline Lydia Mikolo.

«Votre mission est de servir», déclare Gilbert Mokoki

Jacqueline Lydia Mikolo a quitté ses fonctions au département de la Santé et de la population. La cérémonie de passation de service a permis à la ministre sortante d'évoquer les acquis de la période de 2016 à 2021 qui se décline selon les piliers du système de santé.

Elle a invité le ministre entrant à accorder une attention particulière dans le cadre du redressement du CHU-B qui doit se faire avec l'appui financier de la BDEAC pour éviter la perte des acquis déjà obtenus. *«Il s'agit d'un partenariat qui connaît actuellement quelques difficultés»,* a-t-elle précisé.

Prenant ses fonctions, le ministre Gilbert Mokoki a dit qu'il ne ménagera aucun effort pour assumer sa mission. *«J'ai été témoin de toutes les batailles livrées sous votre leadership, ainsi que des difficultés affrontées pour faire aboutir la vision du Chef de l'Etat dans le domaine de la santé. C'est ici et maintenant l'occasion de vous adresser mes sincères félicitations pour le travail colossal que vous avez abattu avec courage, force et détermination, pendant cinq ans dans un contexte très difficile, à plusieurs égards, et exacerbé, depuis plus d'une année, par la meurtrière pandémie à coronavirus».*

Il a rappelé aux cadres et collaborateurs du ministère que leur mission est de servir. *«Elle exige de nous abnégation, esprit de sacrifice, esprit d'équipe et engagement. Engagement que les médecins ont pris sous forme de serment d'hypocrate. Engagement que le soldat a pris de sacrifier sa vie pour protéger la patrie et le peuple. Engagement que le ministre prend de servir la République dans le respect du sens étymologique du mot ministère. Notre responsabilité individuelle et collective est d'améliorer l'état de santé de la population telle que prôné par le Chef de l'Etat dans son projet de société Ensemble, poursuivons la marche vers le développement».*

Pour le ministre, l'heure n'est pas aux discours, mais à l'action: *«Il s'agit de nous mettre à l'ouvrage ensemble dans l'unité, la cohésion et la cohérence, afin d'accomplir notre mission»,* a-t-il conclu

«Relever le niveau de vie des populations», promet Jacqueline Lydia Mikolo

La passation de service avec Adélaïde Mougany, au ministère des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, était très conviviale. Jacqueline Lydia Mikolo a pris ses fonctions. Elle a remercié le Chef de l'Etat de l'avoir inscrite parmi les acteurs qui composent la nouvelle équipe gouvernementale. *«Je prends ainsi l'engagement de faire miennes les préoccupations qui constituent des goulots d'étranglement dans l'avancée des secteurs relatifs aux petites et moyennes entreprises, à l'artisanat et à l'informel».*

Elle a exhorté les cadres et agents de son département ministériel à ne pas baisser les bras. *«L'œuvre entamée et réalisée par la ministre Adelaïde Mougany, bien que grandiose, n'est pas encore achevée. Ma mission est de mener à terme le programme qui vise à relever le niveau de vie des populations notamment pauvres et à revenus moyens»,* a souligné Jacqueline Lydia Mikolo.

«Votre implication immédiate et engagée, a-t-elle poursuivi, est attendue. C'est l'union qui fait la force. Nous ferons ensemble l'état des lieux des secteurs pour en savoir les défis actuels, afin d'en dégager des réformes qui mèneront aux bons résultats».

Dans son allocution, Yvonne Adelaïde Mougany a remercié le Chef de l'État pour la confiance dont elle a bénéficié de sa part depuis les longues années qu'elle est restée au Gouvernement. *«J'ai travaillé pour le pays. J'étais au service de l'Etat»*, a-t-elle indiqué.

La ministre sortante des PME s'est félicitée d'avoir pu installer un système d'appui et d'accompagnement des PME, de l'artisanat et du secteur informel à travers la mise en place d'une politique de développement des PME et du cadre juridique et des structures d'appui.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Portrait de la Ministre du Tourisme et des Loisirs

Née d'une mère infirmière le 08 octobre 1983 à Dolisie, au sud-ouest de la République du Congo, Destinée Hermella Doukaga est pilote formée à Steenokkerzeel, en Belgique, et à Montpellier, en France, après l'obtention de son diplôme en génie mécanique à l'université Marien Ngouabi de Brazzaville, et après avoir exercé pendant quelques années dans l'industrie pétrolière qui l'emmena, tour à tour, à Pointe-Noire, au Congo, à Cape-town, en Afrique du Sud; à Melun, en France; à Ras-al-Khaimah, aux Émirats Arabes Unis, etc.

Destinée Hermella Doukaga

Elle a, par la suite, obtenu un diplôme de Master II en Administration Publique de l'État et des Organisations Publiques à l'Université de Poitiers, en France.

Elle est inscrite depuis novembre 2020 en année d'initiation à la recherche au Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) de Paris en vue d'intégrer une école doctorale.

Loyale au Président Denis Sassou-Nguesso, dont elle est fervente défenseuse de la cause politique, elle dissout son parti politique, le FRONT PATRIOTIQUE, en 2019 dont elle était présidente, au profit du Parti Congolais du Travail dont elle devient membre du Bureau politique à l'issue du 5è congrès ordinaire de décembre 2019.

Elle a participé à la campagne électorale de 2016 en tant que porte-parole du candidat Denis Sassou-Nguesso pour les questions sociales, avant d'intégrer le gouvernement en avril 2016; puis en mars 2021, elle est porte-parole du même candidat pour des questions de jeunesse,

d'emploi et d'orientation universitaire, par ailleurs Directeur locale de campagne chargée de faire élire Denis Sassou- Nguesso à Dolisie, lors du scrutin présidentiel de mars 2021.

En tant que Ministre de la Jeunesse et de l'Education Civique, elle s'est beaucoup distinguée, dès sa prise de fonction, à restaurer les valeurs et symboles de la République, notamment la revalorisation de la levée des couleurs dans les établissements scolaires.

Très appliquée dans l'accomplissement de ses missions, en dépit d'un contexte économique difficile, elle est

l'auteure de plusieurs réformes dans le domaine de la jeunesse, notamment l'institution par décrets de la Journée nationale du civisme le 11 janvier de chaque année et la Journée nationale de la jeunesse le 28 février de chaque année.

Par ailleurs, elle instaure un décret

réglementant les accueils collectifs des mineurs en République du Congo. Elle est à l'origine de l'adoption, par le Parlement, de la loi instituant le corps des jeunes volontaires du Congo, un programme de développement du volontariat national comme stratégie d'inclusion socioprofessionnelle des jeunes et levier de brassage socioculturel.

Élevée par le Président de la République à la dignité d'officier dans l'ordre du mérite congolais, elle reçoit ensuite une distinction honorifique du Président de la République fédérale de Russie.

Députée élue de la circonscription électorale unique de Nyanga, dans le département du Niari d'où elle est originaire, une zone frontalière avec la République Gabonaise, une proximité qui

alimente parfois des fantasmes, du côté des ses détracteurs, sur ses origines supposées. Mais quand on l'interroge sur la question, elle sourit simplement, en guise de réponse, arguant, avec ironie, que «nous sommes tous un peu étrangers sur terre». Et n'en dira jamais plus. ·

Très discrète sur sa vie privée, elle n'en rigole pas moins à propos des folles rumeurs qu'on lui attribue chaque saison, mais elle reste imperturbable car elle a des objectifs de vie bien plus élevés que les bruits de couloir.

Modeste et réservée, elle est aussi portée par des oeuvres altruistes au profit de la communauté.

Première femme ministre de la Jeunesse au Congo et plus jeune membre du Gouvernement

qu'elle intègre à 32 ans révolus en 2016 comme Ministre de la Jeunesse et de l'Education Civique, elle est reconduite à ce poste en 2017, et est restée la benjamine de l'équipe gouvernementale durant les 5 années du mandat précédant du Président Denis Sassou-Nguesso. Ce qui lui vaudra le surnom de *«Petit Sassou»* pour son dynamisme, sa ténacité et sa résilience, malgré son jeune âge, pour avoir su poser ses marques dans un monde rude où l'achamement est presque la règle, mais elle a su s'accrocher, a gagné en maturité, et sa fidélité ainsi que son attachement très affichés pour celui qu'elle considère comme un père, sont restés intacts.

5è d'une fratrie de 6 enfants, Destinée Hermella Doukaga ou DDH pour les intimes, est mère d'un petit garçon de 5 mois et auteure de 5 ouvrages dont: *«Mon labyrinthe»; «Héros dans mes veines»; «Chants du coeur»; «Terre battue»; «Moi Président»*, et un essai en cours d'écriture dont la parution est prévue pour l'année prochaine.

Nommée Ministre du Tourisme et des Loisirs le 15 Mai 2021, elle reste depuis les gouvernements successifs de 2016, 2017 et 2021, la plus jeune membre du Gouvernement.

Quand on l'interroge sur ses prochains projets de vie, elle répond avec humour: *«avoir beaucoup d'autres enfants».*

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU KOUILOU

La 12e session ordinaire administrative s'est ouverte

Les travaux de la 12ème session ordinaire dite administrative du Kouilou se sont ouverts le 18 mai 2021 à l'hôtel du Conseil départemental. La cérémonie a été placée sous la direction d'Alexandre Mabiala, président du Conseil départemental du Kouilou.

Alexandre Mabiala

Après deux mois de vacances, les conseillers départementaux du Kouilou se sont réunis de nouveau pour une séance de travail qui durera dix jours. Au cours de ces travaux, huit affaires seront examinées. Il s'agit du projet fixant le taux de la taxe de roulage sur les motos simples et les motos tricycles dans le département du Kouilou, du projet fixant le taux de la taxe sur l'obtention du permis de conduire des motos simples et motos tricycles dans le département.

Les travaux porteront aussi sur l'autorisation de la signature du protocole d'accord entre le Conseil départemental du Kouilou et la Fondation Humanis Congo. Également le projet sur la débaptisation de la salle de conférence de l'hôtel du Conseil départemental du Kouilou en salle de conférences Antoinette Sassou-Nguesso. Mais aussi du projet sur la construction des latines publiques dans le département et le long du tronçon Pointe-Noire- Dolisie. Ainsi que le projet portant création et implantation d'un centre audiovisuel communautaire dans le département. Toutes ces préoccupations seront à l'attention des conseillers pendant leurs travaux afin de fixer les objectifs.

C'est pourquoi, Amédé Tchiloemba, secrétaire général du Conseil, a invité les conseillers à agir méthodiquement, proprement et efficacement afin qu'ils aillent vers la prise en main définitive des problèmes de développement du Kouilou.

À l'issue de la cérémonie d'ouverture, le président du Conseil départemental a remercié le Président de la République pour le choix judicieux porté sur Anatole Collinet Makosso comme Premier ministre, qu'il a félicité. Il aura la lourde mission de conduire à bon port une équipe gouvernementale d'action et des grands défis à relever pour améliorer les conditions de vie du Congolais.

Le Conseil départemental du Kouilou compte sur deux leviers essentiels dans son action cette année: le renforcement des capacités des élus locaux et la maximisation des recettes. C'est pourquoi le président du Conseil a invité les conseillers à se mettre avec abnégation à l'ouvrage pour une moisson fructueuse.

«Le Kouilou nourrit chaque jour sa vision de modernisation. Ainsi, la route, l'électrification, la construction d'infrastructures administratives, la gestion décentralisée de l'école et de la santé, l'appui au système local de production alimentaire, la recherche de financements innovants par la mise en œuvre des partenariats, le renforcement de nos mécanismes de recouvrement et de la collaboration public-privé, dans la perspective d'un développement durable, demeurent les axes prioritaires de notre action locale. C'est ici, pour moi, l'occasion de remercier le ministère du Commerce et des approvisionnements pour l'engagement pris de faciliter la création d'une délégation consulaire dans le département du Kouilou», a dit le président du conseil départemental.

Il a invité les conseillers à intérioriser le discours d'investiture du Président de la République, notamment en luttant contre la corruption et contre les antivaleurs. Et pendant cette période de crise sanitaire que traversent le monde et en particulier le département du Kouilou, le président a exhorté les conseillers à sensibiliser leurs populations dans chaque village, dans chaque hameau, dans chaque campement afin d'aller se faire vacciner et de combattre aussi l'ennemi invisible qui est la COVID-19.

Madocie Déogratias MONGO

GOUVERNEMENT

Roger Rigobert Andely reprend les commandes du ministère des Finances

La cérémonie de passation de consignes entre le ministre sortant Calixte Nganongo et l'entrant Roger Rigobert Andely, a eu lieu, vendredi 21 mai 2021 au ministère des Finances, du budget et du portefeuille public. Il a promis de réorganiser et réactiver l'administration financière pour veiller particulièrement à éliminer la corruption et renforcer les capacités de bonne gouvernance.

Calixte Nganongo et Roger Rigobert Andely, pendant la passation de service

Le ministre entrant devrait être confronté à plusieurs dossiers, dont la poursuite des réformes déjà entamées pour réorganiser le système financier national, la réforme de la fiscalité interne, etc.

Le choix de Roger Rigobert Andely ne surprend guère en ces temps de double crise sanitaire et économique, sans oublier le brûlant dossier du FMI. Il doit tenir compte de la mauvaise gestion et de la fuite des capitaux. Pour s'en sortir, il lui faut parvenir à réduire la dette devenue insupportable.

En s'installant, Roger Rigobert Andely a appelé ses collaborateurs à travailler fort de manière à pouvoir remplir *«la mission que le Président de la République et son Premier ministre viennent de nous confier pour le grand intérêt de la nation et des Congolais».*

A noter que le ministère des Finances compte huit directions générales et emploie un effectif du personnel de 8494 agents.

Philippe BANZ

DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Pour Fylla Saint-Eudes, le développement industriel constitue la base réelle du développement.

La passation de service entre le ministre sortant, Gibert Ondongo, et le ministre entrant Antoine Nicéphore Fylla Saint-Eudes, s'est déroulée le 21 mai à Brazzaville.

Pendant la passation de service

Après la lecture du procès-verbal par le directeur de cabinet Jean Raymond Dirat, le ministre Fylla a pris la parole pour souligner que ce poste se présente avec beaucoup de défis à résoudre, parce que le développement industriel constitue la base réelle du développement au travers de la production de la valeur ajoutée en termes de création d'emplois et de valorisation des ressources naturelles.

«J'évalue tout ce que vous avez pu faire pour le développement de ce secteur malgré plusieurs dysfonctionnements et difficultés. Soyez rassurés que tout ce que vous avez mis en œuvre pour la visibilité de ce département sera conservé et porté plus haut», a-t-il indiqué. S'adressant aux collaborateurs, le ministre Fylla a promis ne laisser personne pour compte. *«Soyez aussi rassurés que je travaillerai avec tout le monde. Car vous disposez non seulement du savoir, mais aussi des compétences dans le secteur du développement industriel»,* a-t-il ajouté.

De son coté, Gilbert Ondongo, tout en souhaitant pleins succès à son successeur, s'est montré confiant quant à sa capacité à affronter les choses.

Pascal-Azad DOKO

Coup d'oeil en biais

Sortir sans vraiment sortir

A la lecture du décret portant nomination de l'ancien ministre d'Etat, ministre de l'Economie Gilbert Ondongo en qualité de représentant personnel du chef de l'Etat, chargé du suivi et de l'évaluation des plans et programmes, avec rang et prérogatives de ministre d'Etat, les Congolais ne manquent pas de s'étonner. *«Il est au rang d'un vice-président, que va alors faire le Premier ministre?»*, commentent-ils. Et un confrère d'écrire: *«Finalement, il y a des ministres qui sont sortis, sans vraiment sortir» !*

Pas dans la même logique

Le nouveau gouvernement ne s'inscrit pas dans la logique que voulaient certains analystes. Leur logique voulait le changement d'hommes et de méthode. Mais, ils constatent que *«le nouveau gouvernement ressemble étrangement au précédent»*. Et ils ont l'impression d'avoir assisté à *«un simple replâtrage qui a laissé intact le noyau dur du régime»*. *«Ensuite, l'ancien gouvernement était pléthorique ; on nous propose encore un Gouvernement éléphant dans un contexte de crise économique et sanitaire aiguë, là où l'idéal serait de réduire le train de vie de l'Etat»*, déplorent-ils. Non seulement le Gouvernement annoncé est pléthorique, mais il se surcharge de plus en plus. Deux nouveaux ministres ont été rappelés…

Crise de confiance des clients des banques

Certaines banques ne seraient-elles pas assez soucieuses de leurs clients? Des études ont révélé que plus de la moitié de la clientèle des banques au Congo se dit traitée avec mépris. Ainsi, un lecteur, sociétaire d'un établissement de microcrédit, nous a prié de pouvoir écrire quelques lignes sur sa mésaventure. Ses démarches pour obtenir un crédit ont été vaines. Le marché étant devenu très concurrentiel, il a décidé d'ouvrir maintenant un compte épargne et logement à la Banque congolaise de l'habitat (BCH). Celle-ci lui demande de fournir une attestation de non redevance délivrée par l'établissement de microcrédit en question, en vue de l'obtention du crédit. Malheureusement, l'établissement traîne les pas, affirme notre lecteur. Il s'en plaint.

Le Dauphiné parle d'un ministre délesté d'une somme astronomique en France

Dans la livraison de sa version en ligne du 21 mai dernier, le journal français Le Dauphiné a publié dans sa rubrique "Faits divers" un article intitulé : *«Un ministre congolais se fait dérober 400.000 euros après le piratage de son compte bancaire». «Entre 60 et 75 virements vers des comptes au Royaume-Uni, en Irlande, en Autriche et en France ont été frauduleusement opérés depuis le compte d'un haut dignitaire de la République du Congo en exercice. Le montant subtilisé? 400.000 euros. La Société générale (ndlr : la banque française où est domicilié le compte en question) a déposé plainte et une enquête, confiée à la Brigade des fraudes aux moyens de paiement (BFMP), a été ouverte»*, écrit le quotidien. Le nom du ''pauvre dignitaire'' délesté circule déjà aussi sur les réseaux sociaux.

Crime crapuleux à Owando !

La police rechercherait l'un des présumés assassins d'un commerçant mauritanien à Owando, chef-lieu du département de la Cuvette. Sa photo est publiée sur les réseaux sociaux. Il s'agit, selon la police, d'un repris de justice répondant aux prénoms de Franck Vianney. Le crime aurait été commis le lundi 24 mai à 2h du matin. Ses présumés complices seraient aussi en cavale. Mais l'identité de la victime n'a pas été dévoilée, ni le quartier où les faits se sont produits.

La réhabilitation du barrage du Djoué serait-elle oubliée?

On ne parle plus de la réhabilitation du barrage hydroélectrique du Djoué situé à la porte sud de Brazzaville. Mis en service en 1953, il est abandonné à cause de sa vétusté. En 2005, le ministre de l'Energie et de l'hydraulique d'alors, Bruno Jean-Richard Itoua, et le président directeur général d'un groupe sud-africain avaient signé un protocole d'accord ayant pour objet le financement et la réalisation des études de faisabilité de deux barrages, Liouesso et Djoué. Les travaux de Liouesso, dans la Sangha, lancés en 2012, sont déjà terminés et le barrage inauguré. Mais ceux du Djoué, dans la capitale, sont sans cesse renvoyés aux calendes grecques. C'est comme si le Gouvernement avait mis une croix sur ce projet. Il était prévu le doublement de sa capacité (de 15 à 31 MW) pour un coût de 26 milliards de francs CFA. Oubli volontaire?

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

PASSAGE DE TEMOIN

Denis Christel Sassou Nguesso souhaite faire évoluer le climat des affaires

Nommé ministre de la Coopération internationale et de la promotion du partenariat public privé, lors du dernier remaniement de l'équipe gouvernementale, Denis Christel Sassou Nguesso, qui fait son entrée dans le Gouvernement, a pris ses fonctions vendredi 21 mai 2021 à l'issue de la passation des charges avec Jean Claude Gakosso, ministre des Affaires étrangères, de la francophonie et des Congolais de l'étranger. L'un des défis majeurs du ministre de la Coopération internationale est de faire voter au Parlement la loi sur les partenariats publics privés pour faire évoluer le climat des affaires au Congo.

Denis Christel Sassou Nguesso et Jean Claude Gakosso

Le ministre Denis Christel Sassou Nguesso a témoigné sa reconnaissance envers le président de la République pour lui avoir donné les commandes du ministère de la Coopération internationale et de la promotion du partenariat public privé. Il a aussi félicité le premier ministre sortant qui a conduit avec beaucoup d'abnégation l'action gouvernementale au cours du quinquennat précédent. Le patron de la Coopération internationale s'est dit optimiste quant à l'avenir économique de ce secteur. Deux forces motrices vont constituer ce ministère: la coopération internationale et le partenariat public privé. S'agissant du premier, le ministre Denis Christel Sassou Nguesso souhaite donner une impulsion beaucoup plus grande en faisant en sorte que la coopération internationale devienne réellement un outil puissant qui contribuera au développement économique et au progrès social du pays afin que la diplomatie économique soit une activité qui apporte une réelle valeur ajoutée.

Concernant les partenariats publics privés, a-t-il affirmé, ils constituent aujourd'hui le meilleur exemple de financement de tout ce qui constituent les ouvrages ou les services publics de ne plus être confrontés au déséquilibre macroéconomique. La gestion des péages, le port de Pointe-Noire, le projet du Pont route-rail, le projet de la construction de l'oléoduc de Pointe-Noire jusqu'à Ouesso, feront partie des partenariats publics privés.

Pour attirer les investisseurs étrangers, le nouveau ministre de la Coopération pense qu'il faut faire voter au Parlement la loi sur les partenariats publics privés, pour faire évoluer le climat des affaires au Congo et sécuriser les investissements nationaux. *«Il ne faut pas penser que ce partenariat ne peut se faire qu'avec les étrangers. Il y a des Congolais qui peuvent développer des partenariats publics privés (PPP). L'objectif pour le ministère est de créer en premier lieu une forme de préférence nationale. Pour certains projets, nous nous orienterions vers les Congolais qui ont la capacité de pouvoir investir dans un PPP. A un niveau, lorsque les seuils seront trop élevés, nous nous orienterons vers les investisseurs étrangers. L'un des autres défis, c'est de rendre beaucoup plus attractif notre secteur privé»*, a-t-il indiqué. Le ministre a reconnu que la tâche est lourde et espère bénéficier de l'appui de l'accompagnement de l'ensemble des cadres du ministère de la Coopération.

De son côté, le ministre Jean Claude Gakosso a rappelé au ministre Denis Christel Sassou Nguesso que le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale est une maison qui est à la fois la vitrine et l'interface du pays

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

MINISTERE DES HYDROCARBURES

Bruno Jean Richard Itoua va conduire la politique pétrolière nationale

Le nouveau ministre des hydrocarbures Bruno Jean Richard Itoua a pris ses fonctions vendredi 21 mai 2021. La cérémonie de passation de service avec Jean-Marc Thystère Tchicaya, le ministre sortant s'est déroulée en présence des représentants de la présidence et de la primature.

Photo de famille après la passation de service

Le ministère sortant des hydrocarbures Jean-Marc Thystère Tchicaya a mené plusieurs activités dans le secteur pétrolier lié à la réglementation, au contenu local et au projet socio ainsi qu'à l'information et à l'emploi, la relocalisation du siège de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO) définitivement à Brazzaville.

Des réformes ont été engagées, certaines réalisées, d'autres en cours de mise en œuvre grâce au travail acharné de l'ensemble des équipes du ministère des Hydrocarbures *«à qui je rends un vibrant hommage pour leur abnégation et leur sacrifice. Le ministre des hydrocarbures Bruno Jean Richard Itoua connait bien la sensibilité de ce secteur et je sais qu'il saura relever tous les défis»*, a affirmé le ministre sortant.

Pour sa part, Bruno Jean Richard Itoua a salué l'action de son prédécesseur. *«En tant que membre du Gouvernement, j'ai assisté à la mise en œuvre de ces réformes rendues nécessaires par des pulsions du contexte mais aussi au métier par des exigences nationales; réformes difficiles parfois source d'affrontement; réformes menées courageusement, lourde responsabilité de porter aussi le pays pendant la crise financière et la crise sanitaire. Il nous revient désormais la lourde charge de bien faire. On va essayer avec les équipes, le capital humain, de compétence, d'expérience»*, a-t-il promis.

Le ministre des hydrocarbures entrant Bruno Jean Richard Itoua a remercié le ministre-Jean-Marc Thystère Tchicaya pour le travail accompli pendant six ans et rassuré les cadres et agents de construire le projet pour la mission confiée.

A.N'K-K

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex-FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.
Tél.: (00242) 04.418.20.81/06.540.59.45, B.P.: 15.244
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

ANNONCE LEGALE

CONSTITUTION

CLINIQUE MEDICO CHIRURGICALE DE KINSOUNDI

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
Au Capital de 1.000.000 FRANCS CFA
Siège Social: 9 , avenue de l'Abattoir, Kinsoundi, Makélékélé
RCCM: CG-BZV-01-2021-B12-00150
REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 1er Avril 2021, enregistré au hureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 02 avril 2021, sous Folio 059/6, numéro 536, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée (S.A.R.L.);

Objet social: La société a pour objet tant en République du Congo qu'à l'étranger:
*La santé humaine;
*L'exploration des différentes maladies des patients;
*L'administration aux patients de tous les soins.

Dénomination: CLINIQUE MEDICO CHIRURGICALE DE KINSOUNDI;

Siège social: 9, avenue de l'Abattoir, Kinsoundi, Makélékélé, Brazzaville, République du Congo;

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation prévus par les statuts;

Capital Social: UN MILLION (1.000.000) de FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par les associés;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 1er avril 2021 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 02 avril 2021, sous folio 059/8, numéro 538, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont intégralement été libérées par les associés;

Gérance: aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Constitutive en date à Brazzaville du 1er avri1 2021, Monsieur BANDZOUZI Philippe, de nationalité congolaise, demeurant à Brazzaville, a été désigné comme premier gérant;

Immatriculation au RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 18 mai 2021, sous le numéro CG-BZV-01-2021-B12-00150.

Fait à Brazzaville, le 20 mai 2021.

Pour avis,
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire.

INSERTION LEGALE
Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,
vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«GREAT VIRTUE TECHNOLOGY CONGO» En sigle «G.V.T.C.» SAS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de Francs CFA: Cent Millions (100 000 000)
Siège social: Avenue Marien NGOUABI, Immeuble 2MP Rond-point Ex-Bata,
Boîte postale 606, Pointe-Noire, République du Congo
RCCM: CG/PNR/17 B 177

Avis de clôture de la liquidation

La liquidation de la société «GREAT VIRTUE TECHNOLOGY CONGO», en sigle «G.V.T.C.» SAS décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, le 27 octobre 2020, a été clôturée le 31 décembre 2020, par l'Assemblée Générale Ordinaire de clôture des associés qui ont pris les résolutions suivantes:

- Approbation du rapport de liquidation;
- Répartition du solde de liquidation;
- Clôture de la liquidation et quitus au liquidateur;
- Pouvoirs pour les formalités.

La société «GREAT VIRTUE TECHNOLOGY CONGO», en sigle «G.V.T.C.» SAS, a été radiée du Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 12 mai 2021.

Fait à Pointe-Noire, le 19 mai 2021

Pour insertion,

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire.

MALI

Les militaires reprennent le pouvoir

Le Mali s'est réveillé mardi 25 mai 2021, avec la nouvelle de l'arrestation la veille par les militaires du Président et du Premier ministre de transition. L'homme fort de la junte et du pouvoir malien depuis neuf mois, le colonel Assimi Goïta, a indiqué avoir déchargé de leurs prérogatives le chef de l'Etat et le chef du gouvernement, en les accusant de tentative de «sabotage» de la transition.

Le colonel Assimi Goïta

Le colonel Assimi Goïta a aussi indiqué que *«le processus de transition suivra son cours normal et que les élections prévues se tiendront courant 2022»*. A la tête des putschistes qui avaient renversé le Président élu Ibrahim Boubacar Keïta le 18 août 2020, il reproche au Président Bah Ndaw et au Premier ministre Moctar Ouane d'avoir formé un nouveau gouvernement sans se concerter au préalable avec lui, bien qu'il soit en charge de la défense et de la sécurité, domaines cruciaux dans le pays en pleine tourmente.

La charte, grandement rédigée par les colonels, est un texte de référence de la transition censée ramener des civils au pouvoir. Le colonel Goïta dit s'être vu *«dans l'obligation d'agir»* et de *«placer hors de leurs prérogatives le Président et le Premier ministre ainsi que toutes les personnes impliquées dans la situation»*.

Le Président Bah Ndaw et le Premier ministre Moctar Ouane ont passé la nuit aux mains des militaires qui, lundi, les ont fait conduire de force au camp de Kati, haut lieu de l'appareil de Défense à quelques kilomètres de Bamako. Si les militaires ont jusqu'à présent gardé le silence sur leurs intentions, les spéculations sur une démission forcée des dirigeants de transition, comme cela était advenu en 2012 ou 2020 ne faisaient en revanche plus de doute. Cette situation a nécessité l'arrivée à Bamako du médiateur des Etats ouest-africains, l'ancien Président nigérian Goodluck Jonathan.

La composition du gouvernement communiquée lundi a semble-t-il mécontenté les officiers. Bien que des militaires conservent les postes clés, mais deux figures de l'ancienne junte sont écartées des portefeuilles primordiaux de la Défense et de la Sécurité. La mission des Nations unies au Mali, la Communauté des Etats ouest-africains (CEDEAO), l'Union africaine, la France, les Etats-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Union européenne ont condamné *«fermement la tentative de coup de force»*. Ils exigent *«la libération immédiate et inconditionnelle»* des dirigeants de transition, auxquels ils apportent *«leur ferme soutien»*. Ils rejettent par avance tout fait accompli, y compris une éventuelle démission forcée des dirigeants arrêtés.

Le Conseil de sécurité de l'ONU pourrait tenir une réunion d'urgence dans les prochains jours. Une délégation du Mouvement du *«5-Juin»*, le collectif qui avait mené en 2020 la contestation contre le Président déchu Ibrahim Boubacar Keïta et qui avait été marginalisée par les militaires, s'est rendue dans la nuit à Kati.

Mi-avril, les autorités de transition ont annoncé l'organisation le 31 octobre d'un référendum sur une révision constitutionnelle promise de longue date et ont fixé à février-mars 2022 les élections présidentielle et législatives à l'issue desquelles elles remettraient le pouvoir à des dirigeants civils.

Gaule D'AMBERT

RD CONGO

Le Nyiragongo s'est réveillé et a fait des morts

Le volcan Nyiragongo en RD Congo, est entré samedi 22 mai dernier en soudaine activité occasionnant d'énormes dégâts et des pertes en vies humaines. Les autorités ont ordonné l'évacuation des populations de la ville. Dimanche 23 mai, la coulée de lave semblait avoir stoppé sa progression, et les habitants rentraient chez eux au fur et à mesure.

Le flux de lave a stoppé dans les faubourgs de la ville de Goma qui a été épargnée, à en croire le gouverneur militaire qui fait état d'un premier bilan de cinq personnes tuées. Les dégâts sont importants dans les villages alentours. Les habitants, suite à l'accalmie, regagnent progressivement leurs villages, car l'une des principales routes d'accès à Goma est intacte. Mais, les autorités recommandent toujours de ne pas rester dans les maisons. Le volcan est toujours actif et des secousses sont signalées.

Le Nyirangongo est entré en activité à travers des lueurs rougeoyantes s'échappant du cratère et une odeur de soufre qui s'est répandue dans Goma, ville de plus de 600.000 habitants située sur le flanc Sud du volcan, sur les rives du lac Kivu à quelque 20 kilomètres du cratère. Une première fissure est apparue en début de soirée sur le flanc Est du volcan et la lave se dirigeant vers la localité de Kibati et vers le Rwanda.

Un peu plus tard, une deuxième fissure s'est ouverte du côté Ouest. La lave a pris la direction de Goma avant d'atteindre l'aéroport de la ville dans la nuit. Face à la situation, les autorités avaient donné l'ordre d'évacuer la ville.

Selon des spécialistes de l'Observatoire volcanologique de Goma, il s'agit d'une éruption douce, et qu'il n'y a pas beaucoup de secousses, le débit est faible. La vitesse de déplacement serait d'un kilomètre par heure. Dans la capitale Kinshasa, les autorités congolaises sont mobilisées. Le Président Félix Tshisekedi qui était en séjour à Bruxelles (Belgique) a vite regagné le pays dimanche dernier pour superviser la coordination des secours aux populations locales. Le même jour, un comité gouvernemental de crise s'est réuni pour organiser les secours et l'évacuation de la ville. Il a été décidé le plan de contingence de la ville de Goma.

La MONUSCO a été mise à contribution pour appuyer les efforts des Forces armées, de la Police et de toutes les personnes mobilisées à Goma. Les habitants avaient quitté la ville en direction de Saké, vers l'Ouest, d'autres, entre 3500 à 5000 personnes, avaient pris la direction de la frontière avec le Rwanda et les deux postes-frontières entre les deux pays avaient été laissés ouverts pour permettre leur passage.

Des populations quittant la ville de Goma après l'éruption du volcan

Haute de plus de 3.000 mètres, la dernière éruption de Nyiragongo remonte au 17 janvier 2002. A cette époque, elle avait causé la mort de plus d'une centaine de personnes, couvrant de lave quasiment toute la partie Est de Goma, y compris la moitié de la piste de l'aéroport de la ville.

Alain-Patrick MASSAMBA

NECROLOGIE

Mme Léonie Solange MACKIZA, chef de bureau à la Marine marchande, Mme MAKOSSO née Eléonore Anastasie MACKIZA, cheffe de l'Unité des Très Petites et Petites Entreprises de Pointe-Noire Cité, Mme MUANGA BANTSIMBA née Félicité Clarisse MACKIZA, professeur d'anglais au Lycée Lumumba, M. Séraphin Ghislain BANDZOUZI MACKIZA, chef du Complexe Djoué de la Congolaise Des Eaux (LCDE), M. Rodrigue Edgard MACKIZA MILANDOU à Brazzaville, M. Amédée Simplice MACKIZA LOUKOMBO à Oyo, M. Hermann Aristide MACKIZA à Brazzaville, M. Péguy Romaric MACKIZA BIYOUDI au Service du Personnel de l'Université Marien NGOUABI

ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur mère la

Veuve MACKIZA née Charlotte ZOUBABELA NKOTI

le jeudi 20 mai 2021 à Brazzaville. La veillée mortuaire a lieu au 555, avenue Loumou, Plateau des 15 ans vers la Paroisse évangélique Mayangui (arrêt PSP Plateau des 15 ans). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

Que l'âme de l'illustre disparue repose en paix!

NECROLOGIE

Les Amis vendeurs de journaux du Centre-ville de Brazzaville ont la profonde douleur d'annoncer le décès de Francis SOUZA, vendeur de journaux sur le périmètre compris entre la pâtisserie La Mandarine et la pharmacie Mavré. Décès survenu lundi 17 mai 2021 à l'hôpital de Makélékélé des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire a lieu au n°157 de la rue Fouékélé, au croisement avec la rue des 5 chemins, arrondissement 2 Bacongo (Brazzaville). La date et le lieu de l'enterrement seront communiqués ultérieurement.

Que son âme repose en paix!

trainis

Trainis: créateur de performance, accélérateur de carrière !

Module	Date de session	Durée	Horaires	Lieu	Tarif HT (FCFA)
Formations AfterWork					
Traitement comptable de la caisse	01 au 03 Juin 2021	3 jours	15h00 - 18h00	Brazzaville	75 000
Campagnes de publicités sur facebook : ciblage laser	07 au 11 Juin 2021	5 jours	15h00 - 18h00	Brazzaville	150 000
Mindview: mindmapping, planification, suivi-évaluation de projet	21 au 23 Juin 2021	5 jours	15h00 - 18h00	Brazzaville	150 000
Séminaires de formation en management					
Gérer les Accidents de Travail et les Maladies Professionnelles	01 au 05 Juin 2021	5 jours	09h00 - 14h00	Pointe Noire	750 000
Législation du Travail pour RH	07 au 11 Juin 2021	5 jours	09h00 - 14h00	Brazzaville	750 000
Maitriser les Procédures, Régimes et Contrôles Douaniers	21 au 25 Juin 2021	5 jours	09h00 - 14h00	Pointe Noire	750 000

VERS LES 60 ANS DU PETIT SEMINAIRE DE LOANGO

Que les jeunes prennent le temps de discerner la place qui est la leur dans l'Eglise

Le Petit séminaire de Loango s'apprête à fêter ses 60 ans d'existence. Il s'agit d'une vénérable maison de formation qui a vu défiler dans ses murs des centaines de jeunes animés du désir de servir Dieu dans l'Eglise de Pointe-Noire. En prélude à ce jubilé, l'abbé Raphaël Nzaou, le directeur de ce Petit séminaire a répondu à nos questions.

Père, de manière brève, comment décririez-vous les grands traits de l'histoire de ce séminaire?

**De manière brève, nous pouvons dire que le village de Loango abritait dans les années 1887-1897 un séminaire fondé par Mgr Hippolyte Marie Carrie. Ce séminaire fermera ses portes pour être transféré à Mayoumba, au Gabon, parce que Loango devenait de plus en plus bruyante et ne permettait plus aux séminaristes de suivre leur formation dans la quiétude. En 1923, l'administration coloniale française quitte Loango et s'installe à Pointe-Noire. C'est ainsi que la population de Loango se déplace à Pointe-Noire. Il faudra attendre 1955 pour que les pères spiritains reconstruisent les nouveaux bâtiments qui abriteront le nouveau séminaire qui ouvrira ses portes le 15 septembre 1961 en accueillant, dans un premier temps, 39 jeunes.

Quelle est la vocation de ce séminaire? Par cette question, je voudrais savoir si tous les jeunes internés ici seront prêtres à l'avenir.

**La vocation de ce séminaire comme tout séminaire c'est d'accompagner et de former les jeunes qui portent dans leurs cœurs le désir de servir Dieu comme prêtre. On y entre et on y est accueilli pour discerner l'appel de Dieu. Il va sans dire que tous les jeunes qui sont accueillis au séminaire y sont pour savoir où le Seigneur les

Abbé Raphaël Nzaou

veut pour le servir, est ce dans le sacerdoce ministériel ou dans le sacerdoce baptismal?

Depuis quelques mois, le diocèse de Pointe-Noire est devenu archidiocèse. Je suppose que cela implique plus de travail en termes de vocations pour l'archevêque et ses collaborateurs. Comment pensez-vous, avec les autres formateurs de ce séminaire, vous y prendre pour répondre à ce défi?

Une vue du séminaire de Loango

**Le diocèse est passé à l'archidiocèse depuis le 30 mai 2020 et vous comprenez que cela fait exactement une année. Comment pensons-nous nous y prendre avec les autres formateurs pour accompagner les jeunes qui viennent au séminaire pour discerner l'appel de Dieu? Mais nous poursuivons le travail comme il s'est toujours déroulé jusqu'ici puisque les diocèses suffragants, Dolisie et Nkayi, restent et demeurent autonomes, avec la possibilité chacun de gérer sa maison de formation. Nous travaillons en parfaite harmonie avec le recteur du séminaire Saint Gabriel de Dolisie. Cela n'implique aucun travail supplémentaire. On fonctionne selon les orientations de notre archevêque, Mgr Miguel Angel Olaverri.

Quels sont les défis actuels de ce séminaire?

**Les défis actuels du séminaire Notre-Dame de Loango restent dans le ratio fondamental assigné à tous les séminaires. L'objectif du Petit séminaire est d'aider la maturation humaine et chrétienne des adolescents en qui se manifestent les premiers signes de la vocation au sacerdoce ministériel, afin de faire grandir en eux une liberté intérieure propre à leur âge. Cela dit, nous accompagnons les jeunes dans leur processus de maturation vocationnelle dans une plus grande liberté intérieure. Notre défi est d'aider le jeune frère à discerner où le Seigneur le veut dans sa vie. Et, surtout, qu'il soit épanoui dans son choix discerné avec les accompagnateurs. Comme dit saint François de Sales: Nous devons fleurir où le Seigneur nous a plantés.

Quel message adresseriez-vous aujourd'hui à la jeunesse catholique de l'archidiocèse?

**La vie est un don de Dieu, et l'homme est la seule créature que Dieu a voulu à son image et à sa ressemblance en lui confiant la mission de prendre soin de sa création. Donc, prendre du temps pour discerner quelle mission le Seigneur me confie dans sa vigne, permettra à chacun de nous de prendre soin de ''la maison commune'' en exerçant notre devoir comme des serviteurs quelconques. Dans l'Église, chacun de nous a une mission à remplir. D'ailleurs, nous sommes un corps à plusieurs membres ; chaque membre joue son rôle pour permettre au corps de se mouvoir et de se développer. Que le jeune prenne le temps de discerner quel est son rôle dans la vie de l'Église, de la société congolaise et dans sa famille. C'est à ce titre que chacun portera du fruit là où le Seigneur l'aura planté.

Propos recueillis par
Madocie Déogratias MONGO

IN MEMORIAM

Il y a deux ans, dans la nuit du 31 mai au 1er Juin 2019, le Colonel Denis IBARRA quittait ce monde, après une vie professionnelle au service du Congo.
Sa veuve, Gertrude Ibarra, ses enfants et toute sa famille tiennent à rendre hommage à l'homme d'Etat, au merveilleux père et au généreux chef de famille.
Une messe en sa mémoire sera célébrée le 1er juin 2021, à 12h, en l'église Notre-Dame de Fatima, Mpila, Brazzaville.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pieuse pour lui en ce jour.

IN MEMORIAM

Veuve MOPENDZA, née EKONDZA Agnès
24 mai 2019-24 mai 2021

Deux ans déjà, deux ans de silence, mais le temps n'effacera jamais le souvenir de ta mémoire.

Toute la famille rassemblée autour de tes enfants, petits et arrière-petits-enfants, n'a de cesse de te porter dans ses prières pour ton repos éternel.

Merci de toujours intercéder auprès du très Haut pour notre protection et notre bénédiction.

La famille.

Maître Sandra Célia M'BATCHI DHELLO BOUBAG, Notaire à Pointe-Noire, en son Etude sise Avenue Boulevard Charles De Gaulle (au dessus des Ets JAKANE, à côté du restaurant JAIPUR, en diagonale de PARK N SHOP),
Boite Postale: 1161, Téléphone: (242) 05.523.85.38; 06.631.74.01.

INSERTION LEGALE

Le Notaire ci-dessus nommé a, suivant acte authentique, reçu le quatorze décembre deux mille vingt et un, emegistré folio 074/1, n°494, procédé à la création de la société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée à caractère pluripersonnel;

Dénomination: «AKSORFT GROUPE SARL»;

Objet: La société a pour objet, directement ou indirectement en République du Congo et dans tous pays:
- Transport;
- Logistique;
- Hôtellerie.

Capital: FRANCS CFA UN MILLION (1.000.000);

Siège: Avenue de l'Indépendance, en diagonale de la station X-OIL (Tié-Tié Savon);

Gérance: Par Madame Jerphie Helena TCHISSAMBO;

R.C.C.M.: La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2021-B12-00292.

Par ailleurs, la formalité au registre d'arrivée a été emegistrée au même Greffe sous le numéro CG-PNR-01-2021-B-00698.

Pour avis,

Maître Sandra Célia M'BATCHI-DHELLO BOUBAG.

ANNEE DU JUBILE DES 50 ANS DE LA MORT DE MGR THEOPHILE MBEMBA, 1ER ARCHEVEQUE CONGOLAIS DE BRAZZAVILLE

Mgr Théophile Mbemba, homme d'action et de prière

Celui qui deviendra archevêque de Brazzaville, Théophile Mbemba, est né le 6 mai 1917 au village Mpiaka près de Ngamaba. Cela fait donc déjà 104 ans depuis qu'il était né. Il devint chrétien, baptisé par le père Dréan à 7 ans, à la mission de Kindamba où il avait suivi son frère qui était enseignant. En 1930, il est admis au Petit séminaire et est ordonné prêtre ensemble avec Fulbert Youlou, Benoît Ngassongo, Raphaël Ndangui et Louis Loubassou en 1946.

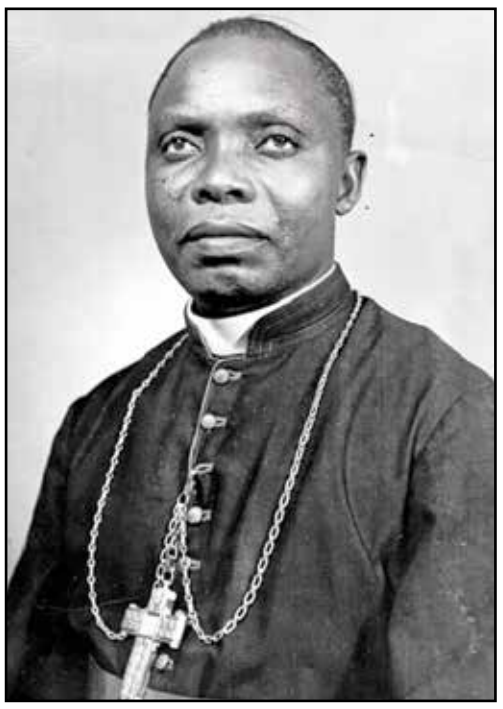

Mgr Théophile Mbemba

Il commence son ministère sacerdotal comme professeur de la classe de 5e à Mbamou (1946-1947). Après son ministère de professeur à Mbamou, il est envoyé comme vicaire à Linzolo et quelques années après à Voka. Dans ces deux missions il fut vicaire, jusqu'en 1956, puis vint travailler comme curé à Notre-Dame du Rosaire de Bacongo.

En 1961, l'abbé Théophile Mbemba est choisi comme vicaire général par Mgr Michel Bernard, archevêque de Brazzaville. Le 1er novembre 1961, l'abbé Théophile Mbemba est nommé coadjuteur. Son ordination épiscopale interviendra le 11 février 1962. Il succèdera à Mgr Bernard, le 7 février 1965 et prendra aussitôt possession de son siège comme premier archevêque congolais de Brazzaville.

Un homme d'action

Mgr Mbemba a su lier très tôt la prière à l'action. Quand il était curé de Notre-Dame de Bacongo, il n'a pas hésité devant les jeunes qui n'allaient pas au-delà de la classe de CM2, d'ouvrir le Collège Mî Mbemba. Dans la paroisse, il avait ouvert aussi une briqueterie pour pouvoir lancer les travaux de la nouvelle église.

Il faut signaler que Mgr Mbemba est devenu archevêque de Brazzaville à un moment où l'Eglise universelle était en plein aggiornamento et notre pays sortait à peine du colonialisme et était déjà dans les tourments de ce qu'on appellera à l'époque 'le péril jaune'. Les évêques de l'AEF (Afrique équatoriale française) décrivent les dangers qui menaçaient à l'époque la foi dans la région centrale du continent. Ils citent le matérialisme athée dans leur lettre du 26 septembre 1957, adressée particulièrement aux militants de l'Action catholique. Le climat politico-social dans le pays changea dès l'année 1963 et le Congo commença à professer le marxisme athée et on vit même une grande pancarte au bas de la cathédrale disant la profession de foi des marxisants congolais: *«Le travail a créé l'homme»*. La situation demandait des hommes bien engagés pour la cause de la foi et la cause de Dieu. Dans ce climat, ô combien, délétère et au cours duquel notre Eglise a été durement persécutée, Mgr Théophile Mbemba a été l'homme du moment. Il était l'homme qu'il fallait en ces temps difficiles. Il rentra précipitamment du Concile Vatican II à cause de l'emprisonnement de M. l'abbé Louis Badila. Les prêtres étaient allés l'accueillir à Maya-Maya et aussitôt arrivés à la cathédrale, une rencontre fut organisée pour faire le point à l'archevêque. Certains membres du clergé voulaient que les chrétiens marchent vers le palais présidentiel pour montrer leur mécontentement.

Mgr Mbemba s'opposa à cette suggestion, car pour lui, c'était exposer les chrétiens à une tuerie certaine.

Son rayonnement de véritable père et chef de l'Eglise transforma le laïcat congolais de Brazzaville et de tout le Congo. Ainsi par exemple, devant le manque de lieux de catéchisme et la pénurie de catéchistes après la nationalisation des écoles, on vit un élan inouï plein de courage de la part des laïcs, hommes et femmes qui ouvraient des postes de catéchisme dans leur parcelle et s'engageaient tout aussi bénévolement pour enseigner la Parole de Dieu (le catéchisme).

Les vocations sacerdotales et religieuses (féminines et masculines) ne connurent pas un grand choc, même si les missionnaires épiloguaient après la Révolution d'août 1963 sur l'avenir des vocations au sein de la jeune Eglise du Congo. Il faut dire que sur le terrain, la réalité était autre, car, il y avait plus de petits séminaristes dans les années 60 que du temps de l'Eglise missionnaire. Une fois de plus, Mgr Mbemba se montra un homme intrépide pour renouveler les maisons de formation religieuse et mieux faire épanouir les vocations sacerdotales et religieuses en terre congolaise. Il renouvela ainsi les structures du Petit séminaire de Mbamou et du Grand séminaire Libermann du Djoué, tout comme les instituts des religieux comme celui des Frères de Saint-Joseph qui avait disparu, les derniers religieux ayant rejoint d'autres instituts plus prospères à tous points de vue.

Pour les vocations religieuses féminines, il ouvrit le juvénat de Zungula pour renouveler l'institut des religieuses congolaises commencé par Mgr Biéchy. En lien avec le père Didace Malanda, Mgr Mbemba jeta les bases d'un nouveau séminaire à Brazzaville, qui serait la continuation de Mbamou. Le terrain fut acquis et c'est là qu'ont été construits les Grands séminaires Cardinal Emile Biayenda et Mgr Georges Firmin Singha actuels, à Kinsoundi. Il demanda aux instituts religieux masculins comme féminins de ne plus recruter de candidats; celui ou celle qui se sentait la vocation religieuse devait aller au juvénat des Frères de Saint Joseph pour les jeunes gens ou à Zungula pour les jeunes filles.

Un homme de prière

Nous lisons beaucoup d'articles où cette dimension est bien souvent mise en exergue dans la vie de Mgr Mbemba. Dans la suite de Mgr Paul Biéchy, qui les avait ordonnés prêtres, c'est Marie, la Mère de Dieu et des hommes, qui était une forte référence dans sa prière individuelle. Il a repris pour cela la devise de Mgr Biéchy: *«Esto mater propitia»* (Sois nous propice, Sainte Mère). Sa dévotion mariale, très profonde, est soulignée par le cantique, devenu célèbre et très populaire: «Nsola nà yo, m'situ nà yô». Cette dévotion mariale prit encore plus d'ampleur en lui, quand sa santé ne lui permit plus de lire son bréviaire et que le Rosaire nourrissait profondément sa spiritualité.

Une spiritualité dans laquelle tenait place son adhésion à la fraternité sacerdotale: *«Jesu Caritas»*. On se rappelle avec émotion l'influence qu'a eu la spiritualité de Charles de Foucault sur des prêtres comme Mgr Michel Thirriez, l'abbé Jules Kiyindou, le Cardinal Emile Biayenda et bien d'autres encore. Mgr Mbemba était le premier responsable de cette fraternité sacerdotale avant son ordination épiscopale. Ceci devrait interpeller le clergé congolais qui a du mal aujourd'hui à mettre en place des fraternités sacerdotales comme l'UAC (Union apostolique du clergé) ou la fraternité Jesu Caritas ou encore la fraternité sacerdotale Cardinal Emile Biayenda.

L'homme visionnaire

Mgr Théophile Mbemba s'est beaucoup investi pour son Eglise; il est pour cela un véritable martyr. C'est-à-dire un témoin de l'amour de Dieu dans un Congo en pleine mutation. Il a voulu laisser une Eglise responsable et autonome et cela sur tous les plans: vocations sacerdotales et religieuses, situation financière et matérielle du diocèse. Il a été un pionnier assez visionnaire. Sans aucune hésitation, entrons joyeusement dans cette Année du Jubilé des 50 ans de la mort de Mgr Théophile Mbemba!

Abbé Jacques BOUEKASSA
Président de la Commission ad hoc

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Activités marquant l'Année Jubilaire Mgr Théophile Mbemba

Dans une circulaire datée du 20 mai 2021, adressée aux communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville, Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, annonce les activités phares de l'Année Jubilaire marquant les 50 ans de la mort de Mgr Théophile Mbemba, premier archevêque congolais de Brazzaville.

«Le 13 février dernier, j'ai ouvert l'Année Mgr Théophile Mbemba pour aider notre Archidiocèse à bien vivre ce jubilé des cinquante (50) ans de la mort de notre pasteur.

Après avoir mis en place une commission diocésaine ad hoc, il faudra maintenant passer à l'étape de la célébration effective de cet événement diocésain. Ainsi d'un commun accord avec la Commission ad hoc, l'Eglise de Brazzaville célébrera le 12 juin 2021, la messe qui marquera le début des activités prévues tout au long de ce Jubilé qui sera clôturé le 14 juin 2022.

Cette messe sera précédée: 1) D'une conférence sur Mgr Théophile Mbemba, le lundi 7 juin 2021 à 15h 00, dans la Cathédrale Sacré-Cœur, animée par Mgr Louis Portella Mbuyu; 2) D'un triduum de prière dans toutes les paroisses de l'archidiocèse, du 8 au 10 juin 2021, pour mieux nous préparer spirituellement à la Célébration eucharistique du samedi 12 juin à 10h 00 à la Place mariale.

Toute l'Eglise de Brazzaville est invitée à participer de manière significative à ces grands moments de la commémoration du souvenir de Mgr Théophile Mbemba. Les prêtres dans les paroisses, les aumôniers et responsables diocésains des mouvements d'apostolat doivent mobiliser les chrétiens et chrétiennes pour qu'ils participent à la conférence du 7 juin 2021, au triduum du 8 au 10 juin et enfin à la messe du samedi 12 juin 2021 à 10h 00 à la Place mariale.

Bonne année jubilaire!»

SOLENNITE DE LA SAINTE TRINITE
ANNEE B

Une présence assurée

***Textes**: Dt 4,32-34.39-40; Ps 32 (33),4-5,6.9,18-19,20.22; Rom 8,14-17; Mt 28,16-20*

Ce passage vient clore l'évangile de Matthieu. Il relate un acte d'obéissance: les disciples se rendent en Galilée comme Jésus le leur a demandé.

La Galilée, c'est leur terre d'origine, leur lieu de vie. Nous voyons que pour l'instant, leur activité missionnaire ne concerne pas des territoires lointains, mais leur environnement immédiat, la terre qui leur est familière.

Dans ce dernier récit, les disciples gravissent une montagne. La montagne a un sens symbolique dans les Ecritures, elle est le lieu par excellence de la révélation divine: c'est sur une montagne que Moïse a reçu les tables de la Loi, c'est sur une montagne que Jésus a été transfiguré devant Pierre, Jacques et Jean, et maintenant c'est encore sur une montagne, une montagne de Galilée, peut-être le Mont Thabor, que Jésus apparaît à ses disciples. Ils le voient, et cette vision provoque chez eux d'abord une attitude de grand respect, qui se traduit par le fait qu'ils se mettent tous à se prosterner. Mais cette fin de l'évangile de saint Matthieu, est un début, un commencement, un envoi: Allez donc, de toutes les nations, faites des disciples…

Le Christ se sépare de ses disciples pour la seconde fois; il s'en est séparé une première fois tragiquement, dans la mort et les ténèbres. Son ascension confirme que notre condition de chrétien est de vivre séparée de Lui. Il n'est plus possible de le tenir pour soi comme un trésor que l'on garde. Il n'a pas besoin de revenir dans notre histoire, car désormais, l'épaisseur de notre existence est marquée du souffle de sa présence et le Corps du Christ, ce sont les disciples rassemblés et envoyés en son nom.

Envoyés pour faire des disciples… forts du souffle du Christ, de son audace, de sa liberté, de son amour, tout disciple est envoyé pour éveiller d'autres disciples. Mais, qu'est-ce qu'un disciple? Rappelons-nous: lorsque les disciples voient Jésus transfiguré, ils doutent, et lorsqu'ils le voient ressuscité, ils doutent encore… Ainsi, faire des disciples, ce n'est peut-être pas imposer des certitudes, ni les faire répéter par cœur! Ce n'est pas non plus inculquer des valeurs. Faire des disciples, ne serait-ce pas alors plutôt ouvrir un espace pour que respire la liberté de croire et de vivre, et celle de douter aussi?

La fête de l'Ascension est cette brèche ouverte où commence notre histoire de disciple et d'apôtre. Dans ce commencement, Jésus ne nous dit plus suis-moi, mais je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde. Dans le mouvement de Jésus, n'attirons pas des disciples vers nous ou vers notre Eglise, mais éveillons des disciples qui se laissent accompagner par Jésus sur les routes de la vie, tous les jours…

Chers frères et sœurs,

En ce dimanche de la Trinité, demandons la grâce à Dieu de faire de nous des disciples pour aller annoncer la Bonne Nouvelle à toute la création!

Fr. Carlos CORREIA, Sss

Maître Rock Modeste KYMBASSA KAYA, Notaire
Immeuble GORDON SERVICES, 2ème étage,
avenue des 3 Martyrs, Moungali, Brazzaville,
Tél.: (242) 05.549.93.06/06.678.17.86/E-mail: rockmodeste@yahoo.fr, République du Congo

CONSEIL INGENIERIE ET RECHERCHE APPLIQUEE DU CONGO, en abrégé «CIRA»
Société à responsabilité limitée unipersonnelle, au capital de un million (1.000.000) de Francs CFA.
Siège social: 152, avenue Du GENERAL DE GAULLE, Centre-Ville, Brazzaville
RCCM: CG-BZV-15 B 5889, République du Congo.

RADIATION

Suite à la dissolution anticipée de la société CONSEIL INGENIERIE ET RECHERCHE APPLIQUEE DU CONGO, en abrégé «CIRA», société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de un million (1.000.000) de Francs CFA, immatriculée au Registre de commerce et du crédit immobilier sous le numéro CG-BZV-15 B 5889, décidée par le représentant de l'associée unique aux termes du procès-verbal des décisions extraordinaires du 24 février 2021, dûment enregistré à Brazzaville, Poto-Poto, le 24 février 2021, déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville en date à Brazzaville du 24 février 2021, enregistré sous le numéro 21 D 50, publiée au Journal Officiel de la République du Congo de la 68ème année, le mardi 16 mars 2021, sous le numéro 4040, la CONSEIL INGENIERIE ET RECHERCHE APPLIQUEE DU CONGO, en abrégé «CIRA», a été radiée du Registre de commerce et du crédit immobilier, le 11 mai 2021.

Pour insertion légale
Maître Rock Modeste KYMBASSA KAYA, Notaire

ERRATUM

Dans notre édition n°4057 du mardi 18 mai 2021, en page 8, nous avons commis une erreur dans l'article concernant la consécration de l'église Saint Augustin de la Tsiemé. Dans le lead de l'article, au lieu de Jean Noël Miambanzila, lire plutôt: Alain Magloire Mindou. Avec nos excuses.

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
-=-=-=-=-=-=-=-=-=
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET LA COMPETITIVITE (PADEC)

Unité de Gestion du Projet
Courriel: padec2019@gmail.com

RESULTATS DE LA SELECTION D'UNE FIRME

Objet du marché: Sélection d'un consultant chargé d'assister le Ministère des Zones Economiques Spéciales dans l'Opérationnalisation de l'Agence de Planification, de Promotion et de Développement des Zones Economiques Spéciales

Méthode utilisée: Sélection Fondée sur Qualification des Consultants (QC)

Durée d'exécution: 12 mois

1. Attributaire du marché

Nom: DELOITTE TOUCH TOHMATSU

Adresse: Avenue Charles de Gaule-Pointe Noire/République du Congo.

Montant de la proposition financière: 247 347 euros TTC

Montant du contrat : 246.312 Euros TTC

2. Conclusion:

Le nom de la firme qui a présenté le meilleur niveau de qualification et d'expérience en rapport avec la mission et qui a été invité à soumettre une proposition technique et financière selon la méthode de sélection fondée sur la Qualification du consultant est: DELOITTE TOUCH TOHMATSU.

Note: Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue peut en faire la demande aux adresses mentionnées ci-après:

Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité

Brazzaville, 12,
Rue Duplex-Blanche Gomez

Numéro de téléphone:
(+242) 22 613 18 38

Adresse électronique:
padec2019@gmail.com

Benoît NGAYOU

Le Coordonnateur du PADEC

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
-=-=-=-=-=-=-=-=-=
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET LA COMPETITIVITE (PADEC)

Unité de Gestion du Projet
Courriel: padec2019@gmail.com

RESULTATS DE LA SELECTION D'UNE FIRME

Objet du marché: Sélection d'un consultant chargé de mettre en place l'organe de Coordination et de gestion des corridors et des transports multimodaux.

Méthode utilisée: Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)

Durée d'exécution: 06 mois

1. Attributaire du marché

Nom: GROUPEMENT CPCS (CHEF DE FILE) & AZ CONSULT

Adresse: 979, Bank St. Suite 200-Ottawa, Ontario Canada K15 5k5- Canada

Montant de la proposition financière: 295.923.08 Dollars US TTC

Montant du contrat: 301.866 Dollars US TTC

2. Conclusion:

Le nom de la firme qui a présenté le meilleur niveau de qualification et d'expérience en rapport avec la mission et qui a été invité à soumettre une proposition technique et financière selon la méthode de sélection fondée sur la Qualification du consultant est: GROUPEMENT CPCS (CHEF DE FILE) & AZ CONSULT

Note: Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue peut en faire la demande aux adresses mentionnées ci-après du Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité:

Brazzaville, 12, Rue Duplex-Blanche Gomez

Numéro de téléphone:
(+242) 22 613 18 38

Adresse électronique:
padec2019@gmail.com

Benoît NGAYOU

Le Coordonnateur du PADEC

GOUVERNEMENT

«Poursuivre l'œuvre de développement du secteur», a dit Paul Valentin Ngobo

Conformément aux us et coutumes républicains, le ministre d'Etat Henri Djombo, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, après cinq ans à la tête de ce département a passé le témoin à son successeur, Paul Valentin Ngobo, en qualité de ministre de l'Agriculture, le 22 mai dernier à Brazzaville.

Paul Valentin Ngobo et Henri Djombo à l'issue de la passation

L'ancien ministre d'Etat Henri Djombo, conscient de la lourde mission qui attend son successeur, s'est dit convaincu qu'il sera en mesure de matérialiser la vision du président de la République de réduire les exportations des produits alimentaires et d'accroître la production agricole locale. *«Nous continuerons à travailler parce qu'en si peu de temps nous ne pouvions pas tout présenter, tout livrer. La tâche est énorme et son exécution nous impose une collaboration ultérieure. On ne peut pas détenir un capital information d'un secteur clé comme l'agriculture et considérer qu'il reste pour soi. Nous devons partager avec les autres notre expérience, notre savoir-faire pour les aider à aller de l'avant»*, a-t-il dit.

Pour le nouveau ministre Paul V. Ngobo, il s'agit de continuer, avec plusieurs initiatives, l'œuvre amorcée par son prédécesseur. Avec toute l'équipe, il souhaite amener le Congo vers une indépendance alimentaire, qui est le vœu de tous les Congolais. *«J'apporterai avec tous les cadres du ministère, et je le souhaite ardemment ma modeste contribution au développement de notre secteur. A travers toutes les actions que nous allons entreprendre, nous devons aller vers une plus grande souveraineté alimentaire, surtout en ces temps de COVID-19, où les états ont tendance à fermer leurs frontières. Nous devons favoriser la création d'emploi et réduire le taux de chômage, surtout celui de nos jeunes»*, a-t-il dit.

Les autres priorités du nouveau chef du département se résument ainsi: *«développer nos territoires par la création des unités de production locale et contribuer à la diversification de l'économie en faisant en sorte que le secteur participe à la richesse nationale et contribue à l'employabilité des jeunes par la formation aux métiers agricoles et la certification de leur compétence; travailler un peu plus sur l'organisation de nos producteurs pour que notre contribution soit plus efficace et plus efficiente.»* Les deux personnalités entendent donc favoriser l'essor de ce secteur capital pour le développement du Congo.

Né à Fort Rousset, actuelle Owando le 3 octobre 1970, dans le département de la Cuvette, le ministre Paul Valentin débuta ses études supérieures à l'Institut supérieur de gestion de l'Université Marien Ngouabi (Brazzaville) sanctionnées par une Licence en 1991. Il obtint ensuite une Maîtrise en Sciences économiques, un DEA en Sciences de gestion, …En 2008, il passe Maître de conférences en Sciences de gestion, à l'Institut d'administration des entreprises (IAE), Université Montpellier 2 et depuis 2014, il est professeur des universités (Université Paris Dauphine). Il a déjà à son actif une dizaine de thèses de doctorat. Il est marié et père de cinq enfants.

Germaine NGALA

TRAFIC D'ESPÈCES PROTÉGÉES

Deux présumés trafiquants de faune appréhendés à Pointe-Noire

Les deux individus ont été interpellés jeudi 20 mai 2021 à Pointe-Noire, la capitale économique, par les agents de la direction départementale de l'Économie forestière de Pointe-Noire et les éléments de la section de recherche de la région de Gendarmerie de cette ville, avec le concours technique du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (PALF).

Les deux prévenus avec leur butin

De nationalité congolaise, les deux trafiquants présumés ont été arrêtés en possession d'une peau de panthère et d'un morceau d'ivoire. Des trophées d'espèces animales intégralement protégées qui proviendraient du village Kotovindou, dans le département du Kouilou, et que les deux indélicats s'apprêtaient à vendre à Pointe-Noire auprès de leurs potentiels clients. L'opération a permis aux gendarmes de mettre fin à leur trafic illicite.

Soupçonnés de délit de détention, circulation et tentative de commercialisation d'une peau de panthère et d'un morceau d'ivoire, ils encourent de lourdes peines allant de deux à cinq ans d'emprisonnement et une amende dont le plafond est de 5.000.000 de F.CFA.

«Le procureur de la République a été saisi, la procédure judiciaire suit son cours normal», a déclaré le capitaine Dawesse Mbomo, commandant adjoint de la section de recherche de la région de Gendarmerie de Pointe-Noire. Avant d'ajouter: *«Le message que nous voulons lancer à l'ensemble de la population est de leur dire que les espèces intégralement protégées par la loi comme la panthère, l'éléphant et autres ne doivent pas être abattues ni faire l'objet d'un trafic quelconque».*

Le Congo s'est engagé à protéger ses espèces animales en voie d'extinction. Il reste vigilant et traque tous ceux qui entravent la loi portant protection de la faune sauvage.

Pour le directeur départemental de l'Economie forestière de Pointe-Noire, Etienne Madzimbe, *«ceux qui ont l'habitude de pratiquer la chasse et de détenir par devers eux les trophées des espèces animales intégralement protégées… doivent savoir, ce qui est vrai, que la vente de ces produits est strictement interdite».*

Pour rappel, six individus, tous de nationalité congolaise, avaient été arrêtés les 27, 28, 31 janvier et le 02 février 2021 dans cette même ville, avec quatre pointes d'ivoire pesant 101,3Kg et représentant approximativement quatre éléphants abattus et plusieurs objets travaillés en ivoire. La procédure judiciaire relative à cette affaire est pendante devant le Tribunal de grande instance de Pointe-Noire.

La panthère et l'éléphant font partie des espèces animales intégralement protégées en République du Congo, conformément à l'Arrêté n°6075/ MDDEFE /CAB du 9 avril 2011 déterminant les espèces animales intégralement et partiellement protégées.

V.M.

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE PROJET LISUNGI-SYSTEME DES FILETS SOCIAUX

Avis d'appel d'offres national N°: N0002-FNT/MASAWPLRUC-SFS/UGP-FA2/21 e,

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un Crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour contribuer au financement du Projet de Riposte d'Urgence à la COVID 19 (PLRUC) et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture de cinq (05) véhicules pick-up 4x4 double cabine au profit de l'Unité de Gestion du Projet Lisungi-Système de filets sociaux.

2. L'Unité de Gestion dudit Projet sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour acquérir les cinq (05) véhicules pickup 4x4 double cabine.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON) tel que défini dans les «Directives: passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits de l'IDA» édition révisée 2017, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet LISUNGI-SYSTEME DES FILETS SOCIAUX, sis Forêt de la patte d'oie, Route de l'aéroport, Batignolles-Brazzaville (République du Congo), Courriel: lisungi@gmail.com

5. Le Dossier d'appel d'offres peut être consulté pendant les heures ouvrables de 8 à 16 heures, heure de Brazzaville à l'adresse ci-dessus mentionnée.

6. Les exigences en matière de qualifications sont: i) capacité financière ii) capacité technique et expérience pertinente iii) capacité à assurer le service après-vente. Aucune marge de préférence applicable à certaines fournitures fabriquées localement ne sera octroyée aux soumissionnaires. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d' Appel d'offres complet en Français à l'adresse mentionnée ci-dessous contre versement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA. La méthode de paiement sera: versement en espèces contre reçu au Secrétariat du Projet LISUNGI-SYSTME DES FILETS SOCIAUX. Le document d'Appel d'offres sera adressé par courrier express ou par voie électronique à tout soumissionnaire qui en exprime la demande et les frais d'expédition sont à sa charge.

8. Les offres toutes taxes comprises devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 4 Juin 2021 à 13 heures, heure locale de Brazzaville. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne ou à distance à l'adresse du Projet LISUNGI-SYSTEME DES FILETS SOCIAUX mentionnée ci-dessous le 4 Juin 2021 à 13 heures 15 minutes. Les offres doivent respectivement comprendre une garantie de l'offre d'un montant de Quatre millions (4 000 000) FCFA.

9 - L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

Projet LISUNGI-SYSTEME DES FILETS SOCIAUX Forêt de la patte d'oie, route de laéroport, Batignolles-Brazzaville
lisungi@gmail.com, République du Congo.

Le coordonnateur

Alfred Constant KIAKOUAMA

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DE LA RELANCE

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE

" EOG 6% NET 2021-2026 "

ÉMETTEUR : ÉTAT GABONAIS

PÉRIODE DE SOUSCRIPTION : DU 21 MAI AU 2 JUIN 2021

MONTANT DE L'ÉMISSION :
175
MILLIARDS DE FCFA

TAUX D'INTÉRÊT :
6%*
NET/AN SUR CINQ (5) ANS.

* EXONÉRÉ D'IMPÔT POUR TOUS LES RÉSIDENTS DE LA ZONE CEMAC

OMC

Accélérons la transformation de notre économie

Nombre de titres : 17 500 000 d'obligations. Valeur nominale : 10.000 FCFA. Minimum de souscription : 50 titres. Amortissement : Linéaire quatre (4) ans et un différé d'un (1) an. Maturité : Cinq (5) ans.
Conformément aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Épargne sur les marchés financiers de la zone CEMAC, cette opération a été enregistrée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) sous le numéro COSUMAF-APE-02/2021

Arrangeur & Chef de file : CBC Bourse — Afriland Bourse & Investissement
Co-Arrangeurs : BGFI — EDC INVESTMENT CORPORATION (EIC) Ecobank
Co-Chefs de file : CBC Bourse — Afriland Bourse & Investissement
Cotation : BVMAC
Syndicat de placement : CBC Bourse — ASCA — Union Gabonaise de Banque — BGFI Bourse — FINANCIA CAPITAL — EDC INVESTMENT CORPORATION (EIC) Ecobank — AFRICA BRIGHT — LCB Bank

www.empruntobligatairegabon2021.com

MUSIQUE

40 ans après sa mort, le ''mystère naturel'' de Bob Marley continue à souffler

Il y a 40 ans aujourd'hui (11 mai 1981-11 mai 2021) que disparaissait Robert Nesta Marley, dit Bob Marley. Mais il demeure toujours l'icône incontestée de la musique reggae. Bien que décédé, son image continue à planer dans le monde musical. Les œuvres de l'icône du reggae avec son groupe The Waillers continuent de faire danser les foules avec près d'un milliard d'écoutes aux États-Unis, par exemple. En plus de cela, les produits musicaux de l'entreprise House of Marley se vendent comme des petits pains, permettant un revenu de 20 millions de dollars en 2019.

Robert Nesta Marley

C'est le mardi 11 mai dernier que les mélomanes ont célébré cet anniversaire à travers le monde en mode COVID-19.
A Brazzaville, l'Institut français du Congo a rendu hommage à l'immense Bob Marley, à l'occasion des 40 ans de sa disparition, sous la forme d'un programme audiovisuel, où les plus grands artistes reggae du pays: Jah Man, Conquering lions, Kiama Connection, etc., ont revisité son répertoire et présenté le leur, rythmé par des témoignages d'artistes et de personnalités du Congo ou de l'étranger, de Roga Roga à Tiken Jah Fakoly.
Bob Marley, métis, revendiquait les origines Kongo de la culture rasta dans laquelle on retrouve effectivement beaucoup d'éléments Kongo. Il chante dans *''Nathy dread''*, titre éponyme du premier album des Waillers en 1974, ''Dreadlocks Congo Bongo !'' (Mes dreadlocks viennent du Congo), comme le souligne Arsène Francoeur Nganga, *''la région de l'ancien Kongo est un cordon ombilical entre la Jamaïque et l'Afrique''*. Un autre fil rouge a été la relation très forte de Bob Marley à l'Afrique et au Congo, ainsi que son influence essentielle sur la naissance du reggae et du mouvement rasta au Congo, aujourd'hui toujours vivant.
Une visite a été organisée à Loango, lieu où étaient emmenés les esclaves pour rencontrer la communauté Loango.
Rappelons que les *''dreadlocks''* de Bob Marley ont été jetés à sa demande dans le fleuve Congo, dans les années 80, par son épouse Rita, en visite à Brazzaville. Un témoignage devrait être fait pendant ces 40 ans dans ce sens, par l'historienne Scholastique Dianzinga, attachée culturelle à la présidence de la République à l'époque.
Les 40 ans du décès de Bob Marley
rappellent aussi que l'artiste était un véritable *''prophète''*. Il annonçait, d'ailleurs, un jour qu'il y a un véritable *''mystère qui souffle dans l'air''*. Et certains changements que vit le monde aujourd'hui ne sont pas étrangers à cela. *''Natural Mystic''* est aussi l'un de ses meilleurs morceaux qui est souvent recommandé à écouter attentivement à cause de ses paroles profondes.
La mort a certes eu raison de Bob Marley, mais l'artiste a laissé un héritage riche par ses œuvres diffusées à travers le monde. Ce qui fait qu'il restera à jamais éternel. A 36 ans, l'icône du reggae a atteint le sommet de son art et 40 ans après sa mort, il est considéré, à juste titre, comme le ''Pape'' du reggae.
Bob Marley, la légende est belle et bien vivante, et des spécialistes du reggae attribuent cela à l'esprit qui habite ses adeptes ainsi qu'à la philosophie qui sous-tend sa sève nourricière, le *''Rastafarisme''*.
Une philosophie qui appelle à plus de solidarité, d'amour, de tolérance et surtout de justice sociale. Toute chose qui confère au reggae tout l'engagement qu'on connaît aux artistes adeptes de ce rythme, dans leur lutte pour une *''restauration de la dignité humaine''*.
Robert Nesta Marley est né d'une mère Jamaïcaine et d'un père Anglais. Il est décédé le 11 mai 1981, à Miami, aux Etats-Unis, des suites d'un cancer. En Jamaïque, sa terre natale, la date de son décès est un jour férié. Il a laissé plusieurs enfants et des dizaines de millions de dollars, mais pas de testament.

Alain-Patrick MASSAMBA

MUSIQUE ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

La plateforme Shopamusic pour la valorisation du talent congolais

En vue de placer le Congo parmi les pays leaders en vente de musique en ligne, il a été lancé, en décembre 2020 à Pointe-Noire, une plateforme dénommée ''Shopamusic''. Sa présentation officielle a eu lieu le 19 mai dernier, à l'Institut Français du Congo (IFC), à Brazzaville.
Face à une assistance composée d'artistes, de labels, de producteurs, de managers et chroniqueurs, Christ Bakalé, créateur de cette plateforme, a défini les contours de son initiative.

Les membres de la plateforme Shopamusic à la cérémonie de présentation

Selon lui, Shopamusic est la première plateforme de vente de la musique en ligne au Congo. C'est un espace qui rapproche l'artiste de ses admirateurs. Il entend donner aux acteurs de la musique congolaise et africaine les mêmes chances que ceux de l'Occident. Son site étant accessible partout dans le monde, la musique de l'article l'est aussi, a rassuré Christ Bakalé.
Cette plateforme offre la possibilité de payer les abonnements par carte bancaire ou par mobile money en Afrique. «Les frais de mise en ligne sont à la portée de toutes les bourses. Nous reversons aux artistes 70% des ventes et 80% des streams. Pour des besoins de traçabilité, un rapport est produit et envoyé tous les mois», a fait savoir le responsable de la plateforme, et de préciser:*«Vous nous soumettez votre musique et nous nous occupons de la rendre disponible dans des délais recommandés. Nous vous accompagnons dans la promotion après mise en ligne et nous proposons des packs promo»*.
Pour les consommateurs de la mélodie, outre l'achat de la musique, la plateforme propose une écoute illimitée des artistes préférés et la création des playlists. *«J'appelle le public congolais à adhérer à la plateforme qui est la leur»,* a lancé Clerck Bassounguimina, un des responsables de Shopamusic.
Actuellement, l'équipe de la plateforme scrute d'autres horizons. Une représentation est en vue prochainement à Kinshasa, en République Démocratique du Congo.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs, Tél : 06664.85.64/04432.52.12.
B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr,
Pointe-Noire – République du Congo.

ALLIANZ CONGO ASSURANCES
Entreprise régie par le Code des Assurances
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital social de : 3.000.000.000 Francs CFA
Siège social : 17 Rue de l'hôtel de ville, Centre-ville,
Immeuble ELIKIA, B.P. 340
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal des délibérations du Conseil d'Administration de la société Allianz Congo Assurances SA, du 30 Octobre 2020, pris au rang des minutes du Notaire soussigné en date du 1er Février 2021, enregistré au domaine et timbres en date du 16 Février 2021, sous le folio 031/4 N°354, ayant porté sur :
* Changement du représentant permanent des administrateurs des sociétés Allianz Cameroun Assurances et Allianz Cameroun Assurances Vie:
Le représentant permanent de ces deux sociétés est désormais Monsieur Olivier Patrick MALATRE, de nationalité Française, né le 28 Juin 1962 à Toulon.
Démission d'un administrateur et cooptation de son remplaçant : la société Allianz Cameroun Assurances Vie, démissionne de son mandat d'Administrateur.
Monsieur Frédéric André DESPREZ, de nationalité Française, né le 16 Mai 1965 à Meaux, est coopté en qualité d'Administrateur à effet immédiat, en remplacement de la société Allianz Cameroun Assurances Vie.
Suivant Procès-verbal des délibérations du Conseil d'Administration, du 11 Avril 2019, le cabinet PWC a décidé de remplacer son représentant Monsieur Sylvestre NJUMBE par Monsieur William Joseph NGWA FORCHU, Expert-comptable agrée CEMAC, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire.
Dépôt : Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2021-B-00280, du 10 Mars 2021.
Immatriculée au registre de commerce et du crédit mobilier sous le numéro CG-PNR-01-2012-B14-00021.
Fait à Pointe-Noire, le 12 Mars 2021.

Pour insertion.
- Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE -

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex-air Afrique face hôtel Elaïs, Tél : 06664.85.64/04432.52.12.
B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

SOCIETE PLANETE 2000
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
Au capital de 10.000.000 de Francs CFA
Siège social : Rue de N'Zassi, en face de la Direction Départementale de Logement, Centre-ville, BP : 5293, Pointe-Noire
REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 Février 2021, établi par devant le Notaire soussigné, enregistré au domaine et timbres en date du 02 Mars 2021, sous le folio 041/1 N°280, l'assemblée générale a décidé de renouveler le mandat de Monsieur TCHICAYA Felix, en qualité de Cogérant de la société PLANETE 2000 SARL, pour une durée de 4 ans, qui prendra fin avec l'assemblée générale ordinaire, qui statuera sur les comptes de l'exercice sous réserve de la révocation de celui-ci.
Dépôt : Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2021-B-00346, du 09 Mars 2021.
Immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-PNR-01-2009-B12-00127.

Fait à Pointe-Noire, le 29 Mars 2021

Pour insertion.
-Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE -

Etude de Maître Ghislain Christian
YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs,
Tél : 06664.85.64/04432.52.12.
B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

JUNP CONGO
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1.000.000 Francs CFA, RCCM N°CG/PNR/15 B 189
Siège social : Yard ILOGS, BP :1400
Pointe-Noire, République du Congo.

ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'Associée Unique du 28 Juin 2019, pris au rang des minutes du Notaire soussigné en date du 06 Avril 2021, enregistré au domaine et timbres en date du 16 Avril 2021, sous le folio 071/29 N°2556, il a été décidé de la nomination de Monsieur Julien MARQUANT, né le 19 Mai 1985 à Melun (France), de nationalité Française, en qualité de Co-gérant, pour une durée de quatre (04) ans et ce à compter rétroactivement du 1er Janvier 2019.
Dépôt : Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2015-B12-00271.
Fait à Pointe-Noire, le 04 Mai 2021.

Pour insertion.
- Maître G. Christian
YABBAT-LIBENGUE -

Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs, Tél : 06.664.85.64/04.432.52.12/.
B.P : 4821.E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

ANNONCE LEGALE

Suivant acte constitutif établi à Pointe-Noire, par devant de Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date du 26 Mars 2018, enregistré au domaine et timbres, en date du 28 Mars 2018, sous le folio 060/26 n°1976, immatriculé au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le n° RCCM CG/PNR/18 B 151 du 04 Mai 2018 ; il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée, conformément à l'acte uniforme OHADA, relatif au droit des sociétés commerciales et G.I.E, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : « MING XIANG CONGO».
Forme juridique : Société à Responsabilité Limitée.
Capital : Un million (1.000.000) de Francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) chacune de valeur nominale.
Siège social : Avenues Doumanga, Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo.
Objet social : - Exploitation minière ; - Achat et Vente des produits miniers ; - Import/Export des produits miniers.
Gérance : la société est gérée et administrée par Monsieur YARA MOHAMED, domicilié à Pointe-Noire, de nationalité Malienne, né le 01 Janvier 1979 à Bamako, titulaire du passeport n°B0745044, délivré en date à Bamako, du 01 Octobre 2013
Dépôt : Au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire sous le numéro 18 DA 2068, le 04 Mai 2018.
Immatriculation au Registre de Commerce et Crédit Mobilier sous le numéro CG/PNR/18 B 151.

Fait à Pointe-Noire, le 15 Mai 2018.

Pour annonce.
Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

Dans la vie
qu'est ce qui
nous unit ?

OFFICE NOTARIAL de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
sis à Brazzaville (République du Congo)
195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali
1er étage Immeuble «MA RECONNAISSANCE»
B.P: 14745 – Tél.: (+242) 06 605 32 71 //05 516 70 79; E-mail: etudepongui2@gmail.com

Colette

Société A Responsabilité Limitée au capital social de 10 000 000 de Francs CFA
Siège social: Pointe-Noire (République du Congo), quartier Aéroport
RCCM: CG-PNR-01-2021-B12-00268

AVIS DE CONSTITUTION

I- Suivant acte authentique reçu par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), 195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans, Moungali, 1er étage Immeuble «MA RECONNAISSANCE», le dix-neuf avril deux mil vingt et un et enregistré à Pointe-Noire, le dix-neuf avril de la même année à la recette des Impôts de MPAKA, sous le Folio 074/04 numéro 142, il a été constitué, sous la dénomination sociale de «Colette», une société ayant les caractéristiques suivantes:
Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée;
Objet: La société a pour objet:
-L'exploitation et la gestion de l'hôtel dénommé «Colette»;
-La promotion du développement culturel et touristique.
Siège social: Pointe-Noire (Congo), quartier Aéroport.
Capital social: dix millions (10 000 000) de Francs CFA, divisé en mille (1000) parts sociales de dix mille (10 000) Francs CFA chacune, numérotées de 1 à 1000.
Durée: 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Immobilier.
II-Aux termes de l'acte portant Déclaration Notariée de Souscription et de Versement du capital social reçu par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le dix-neuf avril deux mil vingt et un, de la société susnommée, enregistré à Pointe-Noire, le dix-neuf avril de la même année à la recette des Impôts de MPAKA, sous le Folio 074/01 numéro 138, les parts sociales ont été entièrement souscrites et libérées intégralement par les associés.
III-Suivant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive en date à Pointe-Noire du treize avril deux mil vingt et un reçu en dépôt au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le dix-neuf avril deux mil vingt et un, de la société «Colette» SARL, enregistré à Pointe-Noire, le dix-neuf avril de la même année à la recette des Impôts de MPAKA, sous le Folio 074/02 numéro 139, les associés ont nommé, en qualité de gérant, Monsieur Lucien Calvaire OBAMBI, pour une durée d'un (1) an.
Immatriculation: l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire a été effectuée, le vingt-sept avril deux mil vingt et un, sous le numéro CG-PNR-01-2021-B12-00268.

Pour avis & mention
Maître Chimène Prisca Nina PONGUI,
Notaire.

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA Notaire
Avenue Félix EBOUE, Immeuble «Le 5 févier 1979»
2ème étage gauche Q050/S (Face Ambassade de Russie), Centre-ville, Boîte Postale: 18, Brazzaville; Tél Fixe: (+242) 05.350.84.05
E-Mail: etudematissa@gmail.com

EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL - MISE A JOUR DES STATUTS DE LA SOCIETE DENOMMEE SOCIETE GLOBAL BUSINESS CONGO

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000 000 F. CFA
Siège social à Brazzaville, République du Congo
RCCM: CG/BZV/13 B 3941

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date à Brazzaville du 28 avril 2021, déposé au rang des minutes de Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, en date du 29 avril 2021, et dûment enregistré à la recette de Brazzaville en la même date, sous folio 079/19 NO 1733, l'Assemblée Générale a décidé de:
-L'extension de l'objet social aux activités suivantes:
* Trading ; Négoce International; Finances;
*Apporteur d'affaires;
*Gestion immobilière.
-Mise à jour corrélative des statuts.
Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro CG/BZV/13 B 3941.

Pour insertion légale,
Me Ado Patricia Marlène MATISSA,
Notaire.

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC / DIRECTION GENERALE DES IMPÖTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE / FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENT DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE / BUREAU DE LA CONSERVATION FONCIERE DE BACONGO

INSERTION LEGALE
N° 114/2021/MFB/DGID/DEFFD/DDID-BCF-B

Suivant réquisitions reçues par le Chef de Bureau de la Conservation Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers et en cours.cette procédure concerne les immeubles suivants :

N°	N° de Réquisitions	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	Arr /Dép	REQUERANTS
01	N° 5995 du 22/02/21	Section-, bloc -, Plle -, Sup.520173, 28 m²	Quartier Kibina	Madibou	Famille MPANDZOU
02	N° 5811 du 19/11/20	Section B2, bloc 131, Plle 15(ex 1351) , Sup.361, 54 m²	02, Rue Limba bis –Qtier Makélékélé	Makélékélé	BOUKAKA SOKI MATONDO Simon Barthélémy
03	N° 5971 du 03/02/21	Section -, bloc -, Plle -, Sup.1600, 00 m²	Mayanga (Agri- Congo)	Madibou	KOUNKOU LOUYA née DIAMESSO Martine
04	N° 6018 du 10/03/21	Section B K, bloc 145, Plle 5, Sup 507, 52 m²	67, Rue Makaya Roger (Qtier Mbouono)	Madibou	KWAMA MATITI Roger
05	N° 5876 du 15/12/20	Section A2, bloc 39, Plle 35, Sup.300, 88 m²	36, Rue Loua	Makélékélé	MASSAMBA Jules Diana Francette
06	N° 5972 du 03/02/21	Section-, bloc -, Plle -, Sup.467, 19 m²	Route Linzolo (Qtier Loukanga 1)	Pool	NSONDE Boniface
07	N° 5988 du 19/02/21	Section -, bloc-, Plle -, Sup.1557,71 m²	Quartier Wayako	Pool	MIAMBALOU NZONZI Eliezer Claude
08	N° 5866 du 10/12/20	Section-, bloc-, Plle -, Sup.105652, 00 m²	Village Mabaya	Pool	BATANTOU Gorguy Samuel
09	N° 5827 du 24/11/20	Section -, bloc -, Plle -, Sup.18148, 53 m²	Village Laba-Kiniengui	Pool	MIZIDY Paulin Laurent
10	N° 6017 du 08/03/21	SectionG, bloc 134, Plle 13(ex 269), Sup.960, 27 m²	269, Rue Mbama	Bacongo	SHANGA Samori
11	N°5837 du 30/11/20	Section G, bloc 52, Plle 11 , Sup.198,86 m²	43 , Rue Mafouta Sébastien(ex rue Jambar)	Bacongo	NSOUNDA Bernadette
12	N° 5681 du 17/09/20	Section B2, bloc 173, Plle 04, Sup 237,50 m²	07, Rue Marie Bella (Qtier Diata)	Makélékélé	DIAYOKA Leslie Clarence
13	N° 5992 du 22/02/21	Section F, bloc 10, Plle 9, Sup.161, 20 m²	37 bis ; Rue Ngolo Tchissambou (ex Moll)	Bacongo	La société Civile Immobilière EBENELYA S.C.I
14	N° 5991 du 22/02/21	Section F, bloc 124, Plle 6 , Sup.283, 55 m²	208 ; Rue Jeanne d'Arc	Bacongo	La Société Civile Immobilière EBENELYA S.C.I
15	N° 5586 du 14/07/20	Section G, bloc 74, Plle 7, Sup.444, 40 m²	49, Rue Berthelot	Bacongo	KOUNOU Jupci-Dave-Berjul
16	N° 5868 du 14/12/20	Section B2, bloc 163, Plle 9, Sup.394, 91 m²	12, Rue du Pool	Makélékélé	MOUMBASSA Gloria Grace Maria Dieudonné
17	N° 19290 du 19/03/18	Section-, bloc -, Plle 3, Sup.400,00 m²	Village Kintélé	Pool	YALESSA OCKANDI Lezin Rock Patrick
18	N°19291 du 19/03/18	Section - , bloc -, Plle 3, Sup. 400,00 m²	Village Kintélé	Pool	YALESSA OCKANDI Lezin Rock Patrick
19	N° 5941 du 20/01/21	Section AD3, bloc 28 , Plle 12 bis , Sup.1115, 67 m²	21, Avenue de l'energie (Qtier Mafouta)	Madibou	GANDO BAKARY Mado Arlette
20	N° 6000 du 23/02/21	Section -, bloc -, Plle -, Sup 324, 46 m²	03, Rue Bakela Henri – Mpila Jean Paul (Qtier 712 Itsali)	Mfilou	MOUKOUENGO Freddy Patrick
21	N° 5719 du 05 /10/20	Section BH2, bloc 73, Plle 38, Sup., 1467, 30 m²	04, Rue Christian B. (Massissia)	Madibou	Mme DIANZINGA née RASOLOARILALAO Odette et enfants : DIANZINGA Mamy Rivo ;- DIANZINGA Lova Fitia ; -DIANZINGA Niry Tiana ; -DIANZINGA Télina Nantenaïna
22	N° 5754 du 21/10/20	Section -, bloc -, Plle -, Sup.397, 62 m²	29, Avenue Malonga Gaston (Qtier Kibina)	Madibou	MAMBOU Grecelin Lejealle Girault
23	N° 5570 du 10/07/20	Section B, bloc 11, Plle 6, Sup.232, 34 m²	43, Rue Mapouata (Qtier Diata)	Makélékélé	MOKELE Dorie Welshmen
24	N° 5997 du 23/02/21	Section -, bloc -, Plle -, Sup.400, 00 m²	Quartier Djiri-Pont-Manianga, Zone École de Foot (Terre louémé)	Pool	MATINGOU née GAMBOU Antoinette
25	N° 5693 du 23/09/20	Section -, bloc -, Plle -, Sup.214, 20 m²	Kibina	Madibou	LOUZOLO Balmin Gesdard
26	N° 19472 du 14/02/18	Section -, bloc -, Plle 5, Sup.321, 00 m2²	Kiele tenard	Mfilou	KIMBATSA KOULONNE Yann Murphy
27	N° 26832 du 19/02/21	Section F, bloc115, Plle 11, Sup.427, 53 m²	176, Rue Jeanne d'arc	Bacongo	MABANZA LOUHOU Grâce Aurore et MILLET Bénédicte Emmanuelle Cassandra
28	N° 5546 du 03/07/20	Section AJ, bloc 108, Plle 5, Sup.185, 00 m²	22, Rue Douna (Qtier 706 Massina)	Mfilou	MISSIDIMBAZI NKODIA Séguy Blard
29	N° 5729 du 12/12/20	Section -, bloc -, Plle -, Sup.400 ,00 m²	Quartier 711 Case Barnier	Mfilou	NGOUALA Oriana Alicia Betty
30	N° 5897 du 23/12/20	Section A2, bloc 104, Plle 4, Sup.279, 38 m²	110, Rue Moukoundzi (Qtier Moukoundzi Ngouaka)	Makélékélé	BAYOULA Maurice
31	N° 5692 du 23/09/20	Section G, bloc 89, Plle 3, Sup 323, 28 m²	115, Rue Béranger	Bacongo	MPASSI MABOUDI Jock K.
32	N° 6040 du 06/04/21	Section F, bloc 110, Plle 6, Sup.301, 83 m²	124, Rue Félix Tchicaya (ex Lamy)	Bacongo	BIMBENI Ursula Christel
33	N° 5306 du 13/12/19	Section P13C, bloc 20 (ex 93), Plle 4(ex 2401), Sup 361, 15 m²	Qtier Cité des 17 (Terre Inkienou)	Mfilou	Succession NZABA François
34	N° 21827 du 07/07/20	Section AP, bloc 25, Plle 4bis, Sup 162, 40 m²	08 bis, Rue Djiri (Qtier Itsouli)	Mfilou	KITSOUKOU NZIKOU Jod Ferdinand
35	N° 6023 du 12/03/21	Section C2, bloc 72, Plle 6,(ex 552) Sup.740,22 m²	Case 552, avenue Charles de Gaulle (Qtier Mpissa)	Bacongo	Enfants BOCOUMOU :- BICOUMOU N. Judicaëlle Xavière Marthe ; - BICOUMOU G. Marcelle Dominique.-BICOUMOU MAYASSI R. Prospérine Christie
36	N° 6035 du 29/03/21	Section C, bloc 9 , Plle 10, Sup.260, 86 m²	295, Rue Mère Marie	Bacongo	Enfants KIYINDOU :-KIYINDOU M. Helga Clady ; KIYINDOU M. Gylda ; -KIYINDOU OUAYA Léticia;-KIYINDOU M. Roland;-KIYINDOU L. Christ Arnaud ;-KIYINDOU J. François
37	N° 4089 du 17/10/17	Section C3, bloc 179, Plle 3(ex 2351), Sup.375, 30 m²	2351, Rue Mayoma Gabriel	Makélékélé	MATISSA Ado Patricia Marlène
38	N° 5908 du 29/12/20	Section- , bloc -, Plle -, Sup 400, 00 m²	Quartier 710 Kielé Tenard	Mfilou	SAMBA Jude Sylas
39	N° 5926 du 06/01/21	Section AD3, bloc 27, Plle 5, Sup 428, 90 m²	Quartier Mafouta	Madibou	DINGA MAYAYA Hendel Destiné
40	N° 5887 du 21/12/20	Section -, bloc -, Plle -, Sup 395, 40 m²	Quartier Kibina	Madibou	SAMBA LOUMBOU Ulrich Donald
41	N° 5845 du 07/12/20	Section BK, bloc 31, Plles 7-8(ex 9-10), Sup 789, 55 m²	Rue Albert Bénabio (Qtier Kombé)	Madibou	LUMWAMU Nathan Roger
42	N° 5984 du 15/02/21	Section F, bloc 36, Plle 12, Sup 193, 88 m²	67, Rue Nkéoua Joseph (ex Rue Ampère	Bacongo	MAKELA Bertrand Ulrich Roméo
43	N° 5847du 07/12/20	Section -, bloc -, Plle -, Sup 400, 00 m²	Village Ndala	Pool	DIMBU LUMWAMU
44	N° 5821du 23/11/20	Section AK, bloc221, Plle 3, Sup 229, 38 m²	9, Rue Malabou (Qtier Massina)	Mfilou	BITS MINIMBU Valery Laure
45	N° 5662 du 11/09/20	Section AP, bloc 89, Plle 5bis, Sup 168, 61 m²	Rue Mambou	Mfilou	Enfants BAPOUKO MOBANGA Romaric et madame POATY Annette Blanche

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière.

Pour l'Insertion légale
Brigitte OKOLA
Inspecteur Principal des Impôts

Fait à Brazzaville, le 21 mai 2021

ATHLETISME

Premiers résultats positifs pour la nouvelle Fédération

José Cyr Ebina et son bureau qui avaient pour mission, dès leur élection à la tête de la Fédération congolaise d'athlétisme (FCA), de remettre sur pied l'athlétisme national, peuvent se frotter les mains. Les athlètes qu'ils ont conduit à Douala ont ramené 9 médailles dont 5 en or. Cependant, le plus dur reste encore à faire.

Douala accueillait le week-end dernier le Grand Prix d'athlétisme CAA que les athlètes camerounais ont dominé en termes de représentativité et de médailles. Plusieurs pays africains, 16 au total, étaient présents au Stade Japoma qui a abrité cette compétition du calendrier coordonné de la Confédération africaine d'athlétisme. Et pendant deux jours (les 22 et 23 mai), on a noté la présence des athlètes congolais. Ils ont honoré le drapeau malgré une préparation de misère et des conditions de voyage pas idéales.

Pour une petite délégation de 10 athlètes, les Congolais ont en effet occupé la deuxième place derrière le pays hôte. Ils la doivent surtout à la sprinteuse Natacha Ngoye Akamabi, vainqueur des 100 et 200m, puis en équipes des relais 4x100m mixte et 4x400m mixte. Selon José Cyr Ebina, qui a conduit la délégation congolaise, Natacha a tout simplement *«survolé»* le meeting de Douala.

De g. à dr: Cecilia Bouendé, Natacha Ngoye Akamabi, José-Cyr Ebina (président) et Mboussi Ngouari.

La meilleure sprinteuse congolaise évolue depuis 2018 à Lomé (Togo), dans un centre d'entraînement de haut niveau, sous la férule d'un encadreur burkinabè, Jean-Paul Sawadogo.

D'autres noms sont quand même à souligner dans la sélection congolaise, notamment Mboussi Ngouari et Cécilia Bouendé. Le premier a donné au Congo la cinquième médaille d'or tombée dans son escarcelle. Venu de Dakar où il est sociétaire du Centre international d'athlétisme de cette ville sous la férule du Sénégalais Mamadou Wane, Mboussi Ngouari a réalisé un temps de 1'50"32 au 800m, ce qui est son nouveau record personnel. Quant à Cecilia Bouendé, elle est auteure d'une médaille d'argent au 400m et deux autres en bronze, au 200m et au relais 4x100m. La dernière médaille de bronze congolaise a été obtenue au 5000 m hommes.

De retour de Douala, lundi 24 mai, José-Cyr Ebina a rappelé aux athlètes et à leurs encadreurs techniques et administratifs que les premières médailles de leur mandat ne sont pas une fin en soi. Il leur a demandé de *«redoubler d'effort»,* l'objectif étant dans l'immédiat, d'aller cueillir des lauriers aux Championnats d'Afrique prévue du 24 au 28 juin au Nigeria. Le président de la FCA a aussi invité d'éventuels partenaires à accompagner l'athlétisme à travers la mise à disposition de moyens financiers, afin de lui permettre de rivaliser d'égal à égal avec les autres pays.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

HANDBALL

La FECOHAND attend son nouveau président

Les amoureux du jeu à sept vivent au rythme des préparatifs de la nouvelle assemblée générale élective qui donnera un nouveau président à la Fédération congolaise de handball (FECOHAND) après l'invalidation par la Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport (CCAS) du bureau du président César Dzota élu le 19 décembre dernier.

C'est le 3 juin prochain que seront connus le nouveau président de la Fédération et le reste des membres du bureau exécutif. Ce sera à l'issue de l'assemblée générale élective qui se tiendra au gymnase Nicole Oba. Le processus électoral est contrôlé conjointement par la Fédération internationale de handball (IHF), qui a décidé de s'impliquer directement pour la gestion de la crise du handball congolais, et le Comité national olympique et sportif congolais (CNOSC). Les deux instances ont paraphé des textes fixant les conditions de la reprise de l'Assemblée générale invalidée par la CCAS, l'organe juridictionnel crée en 2014 par le CNOSC.

Trois membres du Comité olympique face aux journalistes (Ph Adiac)

Lors d'une conférence de presse, jeudi 20 mai dernier à Brazzaville, le CNOSC a dévoilé le chronogramme des préparatifs. Les candidats devaient déposer leurs dossiers au secrétariat du CNOSC dans la période du 20 au 22 mai. Ces dossiers ont été envoyés le 23 mai à l'IHF et à la Confédération africaine de handball (CAHB) pour validation. La publication des candidatures validées et celle du corps électoral intervient ce 27 mai.

L'assemblée générale sera organisée par un groupe de travail de 9 membres que dirige un membre du Conseil de l'IHF, en l'occurrence le Congolais Charles Omboumahou, qui est aussi secrétaire général de la CAHB. Sa mission est de recueillir les candidatures, d'assurer la validation des candidatures, de publier la liste des candidatures validées et le corps électoral, d'assurer l'administration courante, de prendre toutes les dispositions nécessaires à la bonne tenue de l'Assemblée.

G.-S.M.

POUR PLUS DE CLARTE

Dans une de nos dernières informations, nous avons laissé dire que le bureau sortant de la Fédération congolaise de handball vivait dans l'impatience de revenir aux affaires. Si l'intervention de son secrétaire général, Bernard Mangota, à la télévision pouvait le laisser penser, et si une lettre en date du 21 avril 2021 (dont l'objet est: réinstallation du bureau sortant) de ce dernier au président du Comité national olympique et sportif congolais pouvait conforter ce désir, nous devons souligner que toutes ces démarches et manœuvres se sont faites ou envisagées en dehors de la personne physique et morale de M. Jean-Claude Ibovi qui a décidé de s'éloigner du milieu dirigeant du handball pour convenances personnelles. Dont acte.

La Semaine Africaine

IN MEMORIAM

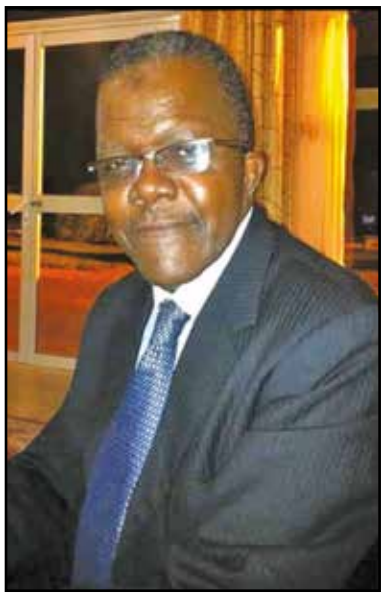

Professeur Henri-Joseph Parra, ancien conseiller en charge de la santé du chef de l'Etat, ancien DG du Laboratoire national de santé publique, ancien président de la Fédération congolaise de handball.

26 mai 2019-26 mai 2021.

Il y a deux ans, la vie apprenait combien elle peut-être fragile. Depuis ce temps, nous essayons d'apprivoiser ton départ et réalisons combien il est difficile d'être séparés de toi. Car, le vide que tu as laissé ne sera jamais comblé.

Ya Jojo, nous t'aimerons toujours !

En ce jour d'anniversaire, les familles M'para et Eboulondzi prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Que ton âme repose en paix pour l'éternité !